

Les abonnements sont payables d'avance. Toutes les quittances d'abonnement ou d'annonces sont à souche et valables signées par M. BRUNELLIERE, directeur, ou par M. PITRAT aîné, imprimeur-gérant. Tous nos recouvrements se font par l'intermédiaire de la poste.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste ou au bureau du journal, 4, rue Gentil, à Lyon.

L'abonnement ou l'annonce continue sauf avis contraire.

JURISPRUDENCE ADMINISTRATIVE

COUR DE CASSATION

RÈGLEMENT. — DROITS D'OCTROI. — FONTE OU TÔLE

I. Le pourvoi soutenait que la disposition d'un règlement d'octroi frappant d'un droit de 2 fr. 50 par 100 kil. les fers neufs de toute espèce, fer-blanc, fonte et tôle, façonnés ou non, destinés à la construction du bâtiment, « ne s'applique pas seulement aux matériaux entrant dans la construction » d'un édifice destiné à loger ou abriter les personnes ou les choses; mais qu'elle doit être interprétée comme comprenant toutes les pièces de fer, de fonte ou de tôle susceptibles d'être employées dans une construction quelconque, sans distinction entre les divers genres et les divers modes de construction. (Conf. req. 25 janvier 1876.)

Le pourvoi concluait de là que dans l'espèce, le droit de 2 fr. 50 par 100 kil. avait été régulièrement perçu : 1° sur les 306.182 kil. de tôle employés par les entrepreneurs de travaux publics pour construire les bateaux-portes des bassins du radoub d'un port; 2° sur les 24.262 kil., également de tôle, employés par ces entrepreneurs pour la confection des cheminées de foyage des chambres à air dans lesquelles les ouvriers travaillaient aux bassins de radoub; et 3° sur les 14.187 kil. de fer utilisés par eux pour l'établissement de la voie ferrée qui amenait à pied d'œuvre les matériaux avec lesquels ont été créés les bassins.

La Cour n'a pas eu à statuer sur ce point du débat.

II. La Cour, ayant constaté que les matériaux objet du litige avaient été admis à l'entrepôt fictif, a décidé que pour les soustraire à l'application de la disposition précitée, et pour ordonner au profit des entrepreneurs et sur leur demande la restitution de la somme de 12.643 fr. 60 perçue par l'octroi, il n'avait pas suffi que le jugement attaqué déclarât que les fers et les tôles ne sont pas entrés dans la construction des bassins; qu'ils n'ont servi qu'à organiser les engins nécessaires à cette construction et que, dès qu'elle a été terminée, ils ont été retirés, comme ont été retirés, après l'exécution du travail, les outils des ouvriers, les locomobiles, les trains, et autres objets analogues.

En admettant, en effet, qu'en raison de leur emploi, ils dussent être affranchis de la taxe, il faudrait tout au moins qu'il fût démontré qu'ils ont, pour leur totalité, reçu cet emploi. Les fers et les tôles constituant par leur nature des objets qui tombent sous l'application du tarif, les entrepreneurs auraient dû prouver que la destination qu'ils leur ont donnée leur assurait le bénéfice de l'exemption: preuve qui était à leur charge. (Conf. civ. 15 déc. 1875 et 16 déc. 1879; Req. 10 août 1880.)

La Cour a jugé en définitive que les matériaux litigieux ayant été admis à l'entrepôt fictif et ayant acquitté les droits à leur entrée, ainsi que l'attestent les motifs mêmes du jugement attaqué, et du moment qu'il est affirmé par la décision « que les fers et tôles, après avoir servi aux usages sus-indiqués, sont sortis du lieu désigné », le fait aurait dû être régulièrement constaté, et il ne pouvait l'être que par le certificat de sortie, dont parle l'article 46 de l'ordonnance du 9 décembre 1814, ou, au moins, par une pièce émanée de la Régie et pouvant être assimilée. (Conf. civ. rej. 30 juillet 1823.)

Cassation, au rapport de M. le conseiller Dareste, et conformément aux conclusions de M. le premier avocat général Charrins,

sur le pourvoi de la ville et de l'octroi de Toulon, d'un jugement du tribunal civil de Toulon, du 5 juillet 1883, rendu entre les demandeurs, les sieurs Hersent, Langlois et C^{ie}.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Dans sa séance du 9 octobre, le Comité de direction, composé de trois directeurs généraux, sous la présidence de M. Lockroy, a pris des décisions importantes.

LA TOUR EIFFEL. — Le Comité a définitivement arrêté l'emplacement de la tour. Elle sera établie près de la berge, entre le pont d'Iéna et le square qui précède les bâtiments de l'Exposition, c'est-à-dire en bordure du quai.

LE CHEMIN DE FER. — Le Comité s'est ensuite occupé de la question du chemin de fer qui doit être construit sur le Champ de Mars, pendant la période des travaux et qui doit fonctionner jusqu'au moment de l'ouverture de l'Exposition. Nous avons donné, il y a quelque temps, des détails sur cette ligne ferrée indispensable pour le transport des matériaux, des marchandises et des machines qui doivent figurer à l'Exposition.

LA TRAVERSÉE DU CHAMP DE MARS. — Une pétition des habitants des septième et quinzième arrondissements avait été adressée au Ministre du commerce, lui signalant les graves inconvénients qui résulteraient pour eux de l'obligation de contourner le Champ de Mars, si, pendant quatre ans, ce vaste espace était absolument clos et interdit à la circulation.

Faisant droit à cette demande, le Comité a décidé que, pendant toute la durée des travaux, c'est-à-dire jusqu'à la veille de l'ouverture de l'Exposition, une voie de circulation serait laissée à la disposition du public, pour lui permettre de traverser le Champ de Mars.

JURYS D'ADMISSION. — Quelques demandes étaient parvenues au Ministère au sujet des jurys d'admission, dont la composition devait être connue le plus tôt possible des exposants.

Il a été décidé que la liste des membres des jurys d'admission serait arrêtée et publiée avant le mois de janvier prochain.

LES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX. — Le Ministre du commerce et de l'industrie a communiqué de nombreuses dépêches qui lui ont été adressées par les préfets et desquelles il résulte qu'un grand mouvement s'est produit en faveur de l'Exposition. De nombreux candidats se présentent pour faire partie des Comités départementaux.

Dans la prochaine réunion du Comité, qui a été fixée à vendredi 15, on établira la première série des questions qui devront être discutées dans la première réunion de la Commission des 43; cette réunion aura lieu incessamment.

COMMISSIONS DIVERSES. — Les trois directeurs ont insisté auprès du Ministre afin que certaines Commissions destinées à assister spécialement le directeur général de l'exploitation soient nommées le plus tôt possible.

Ces Commissions sont :

1° La Commission technique d'électricité;

2° Le Comité des machines;

3° La Commission d'histoire rétrospective du travail.

Il est nécessaire, d'après les directeurs, que ces Commissions fonctionnent de bonne heure, en égard à l'importance de leur mission et à la longueur des travaux qu'elles ont à accomplir.

INSTALLATION DES SERVICES. — M. Alphand, directeur général des travaux, a annoncé qu'il avait complètement installé son secrétariat et les services techniques au pavillon Rapp, avenue de La Bourdonnais.

Les services en question comprennent : les bureaux de M. Bartet, ingénieur en chef, adjoint au directeur général; ceux de

BIBLIOTHEQUE
INDUSTRIELLES DE LYON
SOCIÉTÉ DES SCIENCES



MM. Bouvard, Dutert et Formigé, architectes; ceux de M. Contamin, ingénieur en chef du contrôle des constructions métalliques.

LES FORMULES DE DEMANDES. — Plusieurs négociants et industriels ont prié le Ministre du commerce et de l'industrie de leur faire savoir où sont déposées les formules et demandes d'admission à l'Exposition.

Aux termes du règlement général, ces formules se trouvent :

1° A Paris : au Ministère du commerce et de l'industrie, quai d'Orsay, 25, et boulevard Saint-Germain, 244; aux bâtiments d'administration de l'Exposition (avenue de La Bourdonnais et rue de Varenne, 80); au Tribunal et à la Chambre de Commerce.

2° Dans les départements : aux préfetures, sous-préfetures, Chambres de commerce, Tribunaux de commerce, Chambres consultatives des arts et manufactures, et aux sièges des Comités départementaux, ainsi qu'aux lieux de distribution que ceux-ci auront désignés.

Ces formules, une fois remplies, doivent être adressées :

Celles de Paris et du département de la Seine, directement au Ministre du commerce et de l'industrie, commissaire général, à Paris, quai d'Orsay, 25, ou au directeur général de l'exploitation, rue de Varenne, 80.

Celles des départements sont recueillies par les soins des Comités départementaux, qui les feront parvenir aux mêmes adresses.

CONCOURS

PRIX DE SÈVRES

Dans sa séance du 21 octobre, le jury de concours du prix de Sèvres 1886-1887 a admis, à la seconde épreuve, les projets de MM. Carrier-Belleuse (Louis), Maugendre-Villers, Sandoz.

CONSERVATION DES BOIS

Un correspondant du *Scientific American* recommande, pour la conservation des bois exposés à l'air ou enfouis en terre, une peinture composée comme suit : 100 litres d'huile de lin dans lesquels on incorpore 10 kilogrammes de résine, et qu'on additionne de houille en poudre fine de manière à lui donner la consistance des peintures épaisses. S'il s'agit de traverses de chemin de fer, prendre des bois sains et bien secs, les plonger à chaud dans un bain composé comme il est dit ci-dessus, les y laisser une minute; les essuyer à leur sortie du bain; elles sont alors prêtes à servir. Remplir les trous à boulons de cette peinture avant d'y poser les boulons, 50 pour 100 des traverses dureront trente-cinq ans et 25 pour 100 pendant cinquante ans. Les pieux et poteaux doivent être traités de la même manière.

Le *Lumber World* signale aux marchands de bois et aux industriels tenus d'avoir en réserve des quantités considérables de bois, ouvrés en tout ou partie, l'avantage qu'il y aurait pour eux de les huiler au point de vue de leur conservation. On sait avec quelle facilité se perdent certains bois d'un grand emploi dans l'industrie quand ils ne sont pas conservés dans les conditions qui leur sont spéciales. Les huiles de houille et de schiste coûtent peu et donnent déjà de bons résultats, mais souvent on ne peut les employer à cause de leur odeur; l'huile de lin est bien préférable, dit le *Lumber World*, et de beaucoup préférable, elle remplit les pores du bois et sert de préparation à la peinture. Les avantages de l'huile de lin sont si bien démontrés que beaucoup de marchands, avant de les expédier, passent leurs bois à l'huile de lin, surtout quand ils ont une certaine valeur, comme le noyer blanc, par exemple, qui est très employé aux Etats-Unis.

Le *Scientific American* indique un nouveau procédé qui con-

siste à enlever l'air renfermé dans les pores du bois au moyen d'une machine pneumatique et à peindre les pièces avec une solution de gutta-percha préparée comme suit : Mélanger deux parties de gutta-percha en petits morceaux à une partie de paraffine; chauffer jusqu'à complète dissolution de la gutta-percha et appliquer la solution au moment où les pièces de bois sortent de la machine. Cette peinture pénètre dans les pores du bois, le durcit et le protège contre l'action de l'humidité, de l'eau et du soleil.

C. H.

LE CANAL DES DEUX-MERS

Les partisans du Canal des Deux-Mers n'ont pas été précisément satisfaits du voyage de M. de Freycinet dans le midi de la France. Pour eux, le premier ministre arrivait les mains pleines de promesses, tandis qu'au contraire, il s'est renfermé dans un mutisme tout à fait voisin, pour des yeux clairvoyants, de l'opposition. Ils ont eu beau crier : « Vive le Canal maritime », déployer des drapeaux allégoriques et faire banqueter le président du conseil : ils n'en ont rien obtenu. Aussi, non seulement regrettent-ils leur peine et leur argent, mais encore craignent-ils que l'attitude du ministre ne porte un coup fatal à l'entreprise à peine ébauchée du Canal des Deux-Mers.

Nous ne gémissons pas avec eux. Nous trouvons, au contraire, que le public s'est engoué bien imprudemment de cette œuvre gigantesque et, qu'ébloui par les résultats à obtenir, il s'est trop peu occupé du capital énorme que l'entreprise engloutirait.

C'est pourtant là le nœud de la question. Essayons de le trancher en procédant à une évaluation sommaire de la dépense.

Le Canal doit, comme on le sait, suivre la vallée de la Garonne, puis celle de l'Aude, en passant par le col de Maurouze. Il traverserait donc une des régions les plus fertiles de la France et l'on peut évaluer à 4.000 francs l'hectare la valeur moyenne, au moment des expropriations, des terrains à creuser. La largeur du Canal n'est pas encore parfaitement arrêtée. Seulement, si on considère que la Commission internationale du canal de Suez, de 1884, a reconnu qu'un canal maritime à grand trafic (comme le serait le Canal des Deux-Mers) devait présenter, au moins, 8^m,50 de profondeur et 65 mètres de largeur au plafond, on conviendra qu'il serait imprudent de ne pas profiter de l'expérience acquise et de ne pas assigner ces dimensions au canal projeté. Cette largeur au plafond entraîne, par suite de l'inclinaison des talus, une largeur à la surface de 82 mètres; à laquelle il faut ajouter l'agrandissement de la tranchée quand on sera en déblai et la largeur des chemins d'exploitation. Bref, la bande de terre à acheter aura en moyenne une largeur de 150 mètres, et comme elle aura une longueur de 500 kilomètres, c'est par la somme déjà fort respectable de 300 millions que se chiffrent les acquisitions de terrains.

... Évaluons, maintenant, les frais de construction et d'alimentation...

Dans la plaine de la Garonne, un canal à section ordinaire, c'est-à-dire présentant une largeur de 12 à 15 mètres et un tirant d'eau de 2 mètres, reviendrait à 300.000 francs le kilomètre. Dès lors, on peut bien admettre que le canal maritime, qui aurait une section vingt fois plus grande, coûterait, au bas mot, 3 millions le kilomètre. C'est donc à la somme énorme de 1 milliard 500 millions qu'il faudrait fixer le capital de construction.

Quant à l'alimentation, elle devra être telle que chaque jour on puisse rendre au canal ce qu'il perdra d'eau soit par filtration, soit par évaporation. Par analogie avec ce qui se passe au canal du Midi, on peut évaluer à 7.000 mètres le cube ainsi nécessaire par jour et par kilomètre; par conséquent, le canal entier absorbera pendant une année 1 milliard 300 millions de mètres cubes d'eau. Quelque élevé que soit ce chiffre, il ne nous semble pas

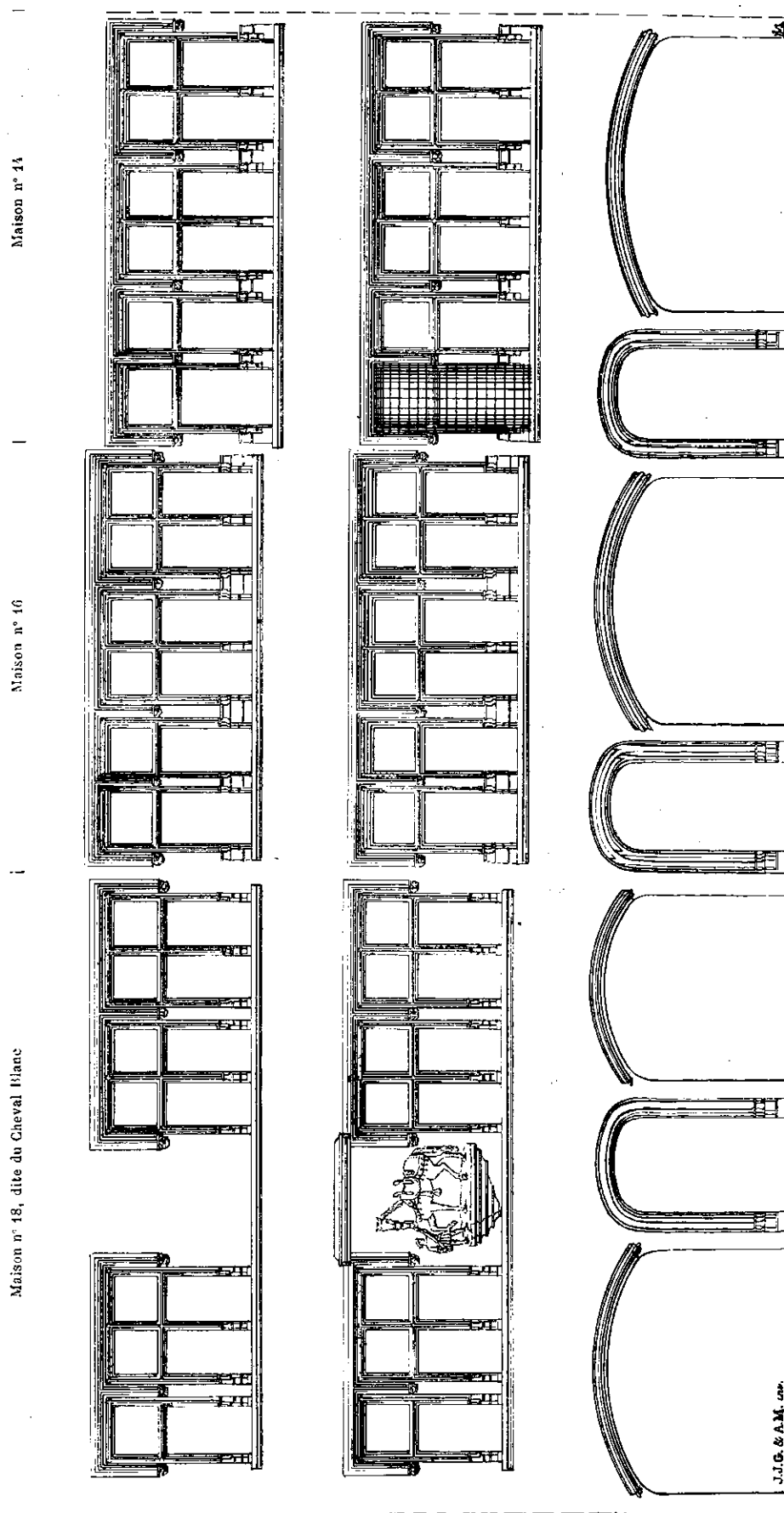
impossible de l'obtenir en aménageant les innombrables torrents qui descendent des Pyrénées. On sera conduit à établir, dans la montagne, d'immenses réservoirs où seront emmagasinées les eaux de la fonte des neiges pour être ensuite dirigées vers le canal par tout un réseau de canaux secondaires. Comme il nous paraît bien difficile, après l'exemple du réservoir d'Orédon, de compter sur un prix de revient inférieur à 0 fr. 20 par mètre cube emmagasiné et conduit à destination, nous admettrons que les frais d'alimentation entraîneront une dépense de 260 millions.

Il est inutile de pousser plus loin l'analyse. Nous sommes déjà, en effet, au chiffre fantastique de 2 milliards 60 millions.

Objectera-t-on que les recettes seront suffisantes, non seulement pour amortir l'énorme capital, mais encore pour couvrir les frais d'exploitation, amortissement et frais dont le total sera bien près de 150 millions ?

Nous ferions alors remarquer qu'on ne pourra imposer à tout bateau qu'un droit tout au plus égal à la dépense supplémentaire que lui occasionnerait le passage par Gibraltar.

Comme la vitesse de circulation, dans le canal, ne sera pas supérieure à 8 kilomètres à l'heure, soit à cause du temps perdu à franchir les écluses ou les éleveurs, soit à cause de la nécessité d'observer une allure compatible avec la conservation des berges, c'est un jour ou deux seulement que l'on gagnera en passant par le canal. Les droits à percevoir isolément ne pourront par suite dépasser 1.500 à 2.000 francs, ce qui implique comme condition *sine qua non* de l'existence du canal qu'il se produira un mouvement annuel de 75.000 bateaux. Or il est à peine utile de faire



MAISONS RUE GRENETTE, 14, 16 ET 18

PLANS DES REZ-DE-CHAUSSEES, PREMIERS ET DEUXIEMES ETAGES DANS LEUR ETAT PRIMITIF. — Echelle de 0^m.04 par mètre (1/2500)

J.G. & A.M. 229

remarquer qu'un tel mouvement est non seulement inadmissible mais encore qu'il est matériellement impossible, car, avec les procédés actuels, on ne saurait guère éclore plus de 5 à 6.000 bateaux en une année.

Notre conclusion se devine.

Il faut reléguer le canal maritime dans le domaine des chimères et renoncer à l'espérance de voir un jour flotter à Toulouse le pavillon d'un cuirassé. A notre époque, les idées valent surtout par l'application qu'on peut en faire, et c'est les chiffres en main qu'il faut aborder toute discussion. Cette règle élémentaire semble avoir échappé jusqu'ici aux promoteurs du Canal des Deux-Mers, mais l'attitude de M. de Freycinet doit la leur avoir rappelée. C'est là un des effets du voyage ministériel dont on ne se doute guère, et qui, cependant, peut avoir des conséquences énormes pour la petite épargne du pays,

(National.)

H. M.

NOTICE

SUR TROIS MAISONS DU MOYEN AGE, RUE GRENETTE DÉMOLIES A L'AUTOMNE 1886

Nous nous proposons de donner prochainement une notice sur trois maisons de la rue Grenette, à Lyon, de la dernière période du moyen âge, qui viennent de disparaître. En attendant, nous commençons dès aujourd'hui la publication des dessins qui en seront le complément indispensable, par l'élévation des rez-de-chaussée, premier et deuxième étages de leurs façades, telles qu'elles devaient être avant les transformations qu'elles ont dû subir à diverses époques et qui ont eu pour effet, en supprimant les meneaux ainsi que les ornements qui les accompagnaient, de faire disparaître en grande partie le caractère de leur architecture primitive, dont nous avons cependant retrouvé les traces dans les pierres d'appareil encore en place.

ÉTUDE D'UN CHEMIN DE FER DE TIARET A EL-MAÏA

Par M. CLAVERAD, ingénieur des Ponts et Chaussées.

I — PRODUCTIONS. COMMERCE DES RÉGIONS QUE LA LIGNE EST APPELÉE A DESSERVIR. NÉCESSITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT D'UNE VOIE DE FER

— SUITE —

Ils grattent la terre plutôt qu'ils ne la fouillent dans le voisinage de leurs campements auprès desquels ils réservent de grandes étendues de terrain pour les bestiaux. Plus tard ils labourent au contraire à l'emplacement du campement et des pâturages; ils pratiquent ainsi un mode d'assolement qui a sa raison d'être, laissant la terre se reposer par intervalles et se fortifier un peu par les engrais qu'y déposent les bestiaux.

Parfois les nomades sont obligés de faire remonter leurs troupeaux dans le Tell pour y chercher les pâturages que la sécheresse leur refuse dans le Sud. Pendant que nous étions à Tiaret on a dû même laisser pacager les bestiaux dans les forêts; c'est un remède extrême et souvent inutile, car les moutons qui étaient assez maigres et exténués pour ne valoir plus que 5 à 6 francs finissent par renoncer à brouter les rudes pousses des arbustes à feuilles persistantes ou les touffes de diss qui leur mettent la bouche en sang. Ils meurent de faim au milieu d'une abondance relative dont ils ne peuvent profiter. Appliqué à temps, alors que les moutons ont encore une certaine vigueur, ce remède leur permettrait d'attendre la croissance rapide des brins d'herbe qui couvrent le sol

quelques jours seulement après la pluie; mais comment sans l'aide des voies ferrées transporter en temps utile de pareilles masses des confins du Sahara jusqu'au Tell.

L'Oued-Tiaret, qui borne le Sersou au nord-ouest, coule au pied d'une chaîne de montagnes couvertes de pins, de genévriers, de lentisques, il conduit sans pentes fortes jusqu'à la magnifique vallée de la basse Mina. Sur sa rive droite gissent les ruines de Tekdempt, l'ancien repaire d'Abd-el-Kader. Toutes les terres qu'arrose la Mina sont splendides, leur valeur était bien connue des Romains.

La colonisation y fait des progrès, mais ils ne sont pas en rapport avec les ressources immenses qui lui sont offertes.

Beaucoup de colons attribuent ce demi-insuccès à l'existence chez les Arabes de la propriété collective; ils souhaitent

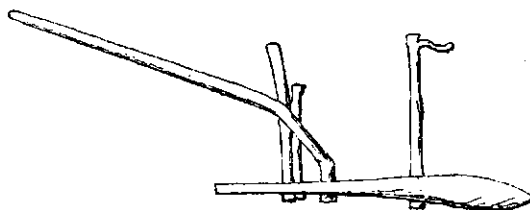


LE LACHDAR, VU D'AIN SELSOUL

la création de la propriété individuelle. D'autres personnes bien autorisées repoussent ce desideratum comme irréalisable pour le moment, il leur semble intéressé et seulement dicté par l'espoir de pouvoir plus facilement acheter à vil prix les terres des Arabes pour les revendre ensuite avec profit, sans que la colonisation sérieuse puisse tirer un parti quelconque de ces perpétuels changements de propriétaires.

De l'Aïn Selsoul, on aperçoit très distinctement le Djebel-Sidi-el-Habet ou montagne carrée, immense témoin d'une érosion du terrain tertiaire. Son sommet est d'ailleurs à la même altitude (1180^m) que les couches tertiaires qui s'étagent au nord de Tiaret; c'est aussi celle du Djebel-el-Helliat qui appartient cependant au terrain crétacé. Fait remarquable, les cuvettes qui percent le Nador et semblent avoir versé sur le Sersou les alluvions qui le couvrent, sont à peu près aussi à la même altitude.

On peut se figurer ce qu'était avant la période quaternaire cette plaine immense dans laquelle la mer tertiaire avait



MEMBRANE D'UNE CHARRUE ARABE

déposé ses marnes en nivelant leurs couches avec celles du terrain crétacé et quelle a dû être la violence des courants qui ont dénudé le tout et qui venant se heurter contre le massif du Djebel-Guezzoul ont produit par leur remous la cascade de la Mina qui a près de 50 mètres de haut et qui révèle, étant donné la cote de la Mina (850), et celle de la montagne carrée (1180), une érosion de plus de 300 mètres.

Actuellement la Mina qui débite cependant plusieurs centaines de litres à la seconde n'est plus qu'un filet d'eau à côté des torrents quaternaires dont la puissance a déchu peu à peu. La cascade est aujourd'hui seulement un lieu frais et charmant où croissent les figuiers, les saules, les lauriers-roses. Plus bas, la Mina fait marcher un moulin. C'est un coin de la vieille Europe jeté au milieu de l'aridité de l'Afrique.

Aïn-Mora. — Le 28 janvier nous sommes à Aïn-Mora non loin de la Mina. La pluie et le vent qui nous escortent depuis notre départ, ne nous abandonnent pas; les tentes sont presque traversées par la pluie, et il faut des précautions infinies pour les empêcher d'être enlevées par les bourrasques qui succèdent aux ondées. Un de nos hommes est perclus de douleurs et incapable de faire un mouvement.

Les Arabes se plaignent, les chameliers ne peuvent faire pacager leurs chameaux qui sont exténués et qu'un temps auquel ils sont si peu accoutumés met presque hors de service.

Monsieur le commandant Donnier nous conseille amicalement dans une lettre, de ne pas mettre d'amour propre à persister à tenir la campagne et de rentrer momentanément. Pendant deux jours le vent fait place à la pluie et les opérations continuent.

Notre voyage, il faut bien le dire, a été d'une rudesse exceptionnelle. Le passage de la mission a marqué la fin de la sécheresse depuis le Tell jusqu'au Sahara.

Le jour les mains étaient glacées par le vent, on écrivait avec le poignet, à tout instant il fallait supporter les réclamations des Arabes, écouter les doléances des chameliers (*El djemel macache manjaria morto*, langue sabir), le soir, endurer l'humidité plus malsaine que le froid. Un peu

gistralement à l'emplacement que je fixe pour le futur campement ou pour guider l'opération.

Cette mire avec ses graduations mystérieuses, avec son voyant peint par moitié en blanc et noir revêt aux yeux des arabes un certain prestige qu'ils ne cherchent pas à s'expliquer. C'est un bâton de commandement, c'est un marabout, depuis, leur vénération n'a point connu de bornes, car, malgré une surveillance incessante, la mire a été volée par les compères qui ne manquaient jamais de venir inspecter le lever du camp pour l'écumer ensuite. Elle a été rejoindre les paquets de ficelle et les denrées dont les convoyeurs bourraient leurs poches. Peut-être a-t-elle tout simplement servi de bois à brûler.

La Mina. — La Mina jusqu'à Aïn-Mora et Ardja-bou-Koudmi, coule dans une vallée assez large, elle découpe le nombre infini de ses méandres, et taille ses berges à pic dans les alluvions, son cours est égal; point de ressauts brusques; elle reçoit le tribut des eaux qui coulent dans d'autres petites vallées.

Ce sont d'abord l'Oued-Gasma, l'Oued-Masous, la vallée d'Aïoun-Berranis. Des sources lui apportent aussi leurs eaux; parmi celles-ci nous citerons Aïn-el-Beïda, Aïn-Tammemet, Aïn-Mora, etc.

La rive droite de la Mina est presque toujours formée d'es-



LE LACHDAR, VU DES ENVIRONS DE DAÏDIA. — a, a, a, monuments romains

de courage, un travail continu entrecoupé par des temps de repos, et les jours passaient. L'entraînement, comme l'on dit, faisait le reste.

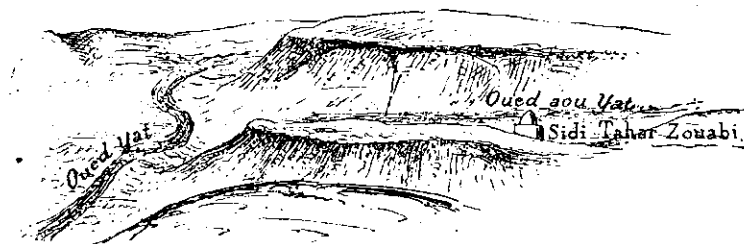
De l'Oued-Tahola, on pénètre dans la vallée de la Mina en contournant un mamelon parsemé de cailloux siliceux de toutes couleurs, qui marque la fin du terrain crétacé et l'apparition du terrain jurassique. Ses flancs sont hérissés de gros blocs de grès porphyroïdes de l'aspect le plus imposant. Au nord-ouest on aperçoit le marabout de Sidi-Ouada au-dessus de la chute de la Mina, au sud les deux marabouts de Sidi-bel-Kassem père et fils. Le petit-fils marabout aussi, mais heureusement pour lui non encore enterré et glorifié, est chef du goum qui nous escorte: « C'est un homme dans la force de l'âge, ses traits sont fins, ses yeux vifs entourés d'un cercle de keulh (sulfure d'antimoine). Le keulh protège les yeux des atteintes du soleil, prétend-on, en tout cas, il n'aura pas à redouter beaucoup les ardeurs de cet astre, comme le montre l'examen de nos observations météorologiques. Il montre volontiers comme une petite dame des mains bien effilées pour un Arabe, qu'il a eu soin de teindre de henné frais avant de venir prendre son service. Il est beau cavalier, tire un oiseau avec une élégance qui, pour être un peu affectée n'est pas absolument disgracieuse. Un soir il m'apporte deux pilons de gigot entamés, je les partage avec lui, nous causons et il finit par me demander de lui envoyer une tente pareille aux nôtres. *E finita la comedia.* »

Son frère, marabout aussi, est borgne, je suis dans les meilleurs termes avec lui, je lui fais remarquer judicieusement ce qui semble lui faire plaisir, que le Dieu des chrétiens est aussi celui des musulmans (Allah-Ouahed). En échange de bons procédés, il m'accompagne dans toutes mes courses, il est très fier de porter une mire à échimètre qu'il plante ma-

carpement de calcaires jurassiques, alors que les marnes dominant sur la rive gauche, qui est marquée par une plaine à peu près continue.

Cependant, avant d'arriver à Daïdia, à Ardja-bou-Koudmi (la halte du coup de couteau), les rives se resserrent. Peu à peu les couches de terrain deviennent horizontales, les hauts plateaux ne sont pas loin. Sur toute la ligne, les matériaux de construction abonderont.

D'Aïn-Mora, j'ai pu, dans une excursion circulaire aller jusqu'à l'Oued-Talfarahora. En passant par le caravansérail de Mellakou. De belles terres de culture produisent en abondance, dans ces régions, des céréales, blé, orge, maïs, du tabac, etc.



VALLÉE DE L'OUED YAT

Les sources y sont abondantes; l'Aïn-Tourk notamment, arrose une plaine assez étendue. Les chaînes jurassiques qui courent de l'est à l'ouest sont couvertes de forêts, de pâturages, de cultures. Du haut de l'un des sommets nous découvrons tout à coup une étendue de pays considérable, au nord ces régions tourmentées avec leurs pics couverts de forêts de pins et de genévriers; ces marnes qui s'étalent dans d'im-

menses vallées qui semblent découpées au hasard : tout revêt un aspect grandiose et inattendu.

A deux pas de notre campement d'Aïn-Daïdia, on rencontre une sorte de trou de sinistre mémoire, les Arabes nous racontent qu'en cet endroit dont ils ne s'approchent que le moins possible, les Français ont fait un massacre épouvantable.

Les Arabes ont la religion des souvenirs, de plus les diverses manifestations de la force les frappent d'une crainte religieuse. Un des commentateurs du Coran, Abou-Saïd, n'a-t-il pas écrit : « Soumettez-vous à toute puissance qui aura pour elle la force, car la manifestation de Dieu sur la terre, c'est la force. »

Ce sentiment se révèle même dans les détails les plus futiles, les Arabes ne tirent jamais l'aigle par exemple, car il arrive parfois disent-ils que ce puissant oiseau tue l'homme en lui laissant tomber une pierre sur la terre. Ce serait une



LE NADOR, VU DE LA VALLÉE DE L'OUED YAT

raison de plus pour un Français de lui loger une balle dans le corps.

On comprend dès lors que les indigènes soient respectueux de l'autorité, tant qu'ils n'entrevoient pas la possibilité de se soustraire à son influence.

Les insurrections n'ont guère lieu que pendant les années d'abondance, lorsque Allah les a bénies en leur accordant de bonnes récoltes.

En temps ordinaire ils sont soumis quoique difficiles à conduire en ce sens qu'ils cherchent non pas à désobéir aux ordres, mais à s'y soustraire plus ou moins par toutes sortes de petites ruses. Ils rachètent leur servitude, croient-ils, par l'astuce et se livrent à toutes sortes de petites rapines qu'il serait trop long de détailler. Le Caïde des Beni Mediane, que nous avons vu à Aïn-Mora, nous avait recommandé de bien veiller à tous nos objets, particulièrement aux chevaux, ne répondant pas de la délicatesse des procédés de ses compatriotes.

Premiers jours de Février. — La pluie ne nous laisse aucun répit, nous devons pendant cette campagne la supporter vingt-neuf jours sur les quarante-sept, pendant lesquels des observations ont été faites. Le vent se ligue avec elle. Les bourrasques accompagnées de grêle sont fréquentes, un peu avant Daïdia nous sommes assaillis par la grêle qui en un instant couvre la campagne d'un manteau blanc de plusieurs centimètres d'épaisseur, qui, heureusement disparaît le lendemain.

Pour comble d'ennui le bois nous fait presque absolument défaut dans ces régions. Le jujubier sauvage (*Zizyphus lotus*), le tagga ou genévrier (*Juniperus oxicedrus*), ont complètement disparu, et cependant ils couvraient anciennement les croupes de toutes ces collines.

L'un d'eux est resté debout non loin du camp, c'est une haouïta, un arbre sacré aux branches duquel les Arabes attachent des lambeaux d'étoffes, gages de leur dévotion, et que le passant respecte religieusement comme le menu objet ou la pierre qu'ils viennent déposer dans son voisinage ou sous son ombre.

Les quelques touffes de guetaf (*atriplex batimus*), de r'tem (*Retama Duriei*) que nous rencontrons çà et là

constituent à peine une maigre nourriture pour les chameaux, et lorsque vient le *mogreb* (le coucher du soleil), nous n'avons rien de plus pressé pour essayer de résister à l'humidité que de nous enfoncer dans nos lits.

Nous arrivons avec cet affreux temps à Ras-Mina et à l'Aïn-Reïsa.

Nous passons devant les belles vallées de l'Oued-Yat, de l'Oued-Tousnina, de l'Oued-Azzerem, de l'Oued-Boubiha, de l'Oued-Guiguep, elles sont bordées de plateaux ensemencés jusqu'au sommet.

L'Oued-Yat (*Ouled zian cheraga*) prend sa source à 12 ou 15 kilomètres de son débouché dans la Mina. Il arrose de belles prairies entretenues par des irrigations qui semblent pratiquées. Son cours est alimenté par plusieurs sources, la bien plus importante prend naissance près du marabout de Sidi-Tahar-Zouabi, l'Oued-Tousnina, passe au pied du Djebel-Lachdar. Nous ne décrirons pas à nouveau Ras-Mina, (Voir l'aperçu géologique). Presque toutes les sources de ces régions sont pérennes, certaines d'entre elles comme celle du Marabout de Sidi-Ahmed-ben-Abdallah, sont à température constante.

La première fois que nous avons campé à Ras-Mina, la terre était couverte du givre qui s'était formé pendant une nuit exceptionnuellement froide, et c'était un curieux spectacle de voir ces eaux courantes et limpides traîner à leur suite, comme si elles eussent été en ébullition, des nuages épais de vapeurs.

Toutes ces régions sont propres à la culture l'établissement d'une voie ferrée donnerait lieu à la création d'un centre important et très salubre dans le voisinage de Ras-Mina. On retrouverait là les climats d'Europe. Ce serait un paradis à l'entrée des steppes.

En suivant la Reïsa jusqu'à sa source on atteint facilement la ligne de faite. Elle est constituée par un plateau de quelques kilomètres de largeur qui mène par une pente douce jusqu'à la vallée du Mekkemem-Rharbi (de l'ouest, ou du Mekkemem-Chergui (de l'est), et de là dans une vallée résultante de l'Ardjem-Chara.

Nous avons parcouru les cours des Oued Guiguep-Azzerem-Tousnina, ce qui nous a permis de constater la possibilité de franchir la ligne de faite en remontant l'une ou l'autre de ces vallées.

Une de ces excursions nous a conduit jusqu'au Lachdar et au Herahoui sur lesquels se trouvent des ruines romaines importantes qui témoignent de l'intérêt qu'attachaient les conquérants de l'ancien monde à la possession de ces contrées. Nous dirons quelques mots des pyramides du Lachdar.



PROFIL DU HERAHOUT

En allant de Ras-Mina au Lachdar, on rencontre l'Oued-Guiguep, l'Oued-Azzerem, puis l'Oued-Tousnina que l'on franchit non loin de l'Aïn-el-Kebour (la source des tombeaux), près de laquelle se trouve un cimetière. Les monuments du Lachdar sont à peu de distance de là.

Ce sont d'immenses pyramides analogues aux tombeaux qui, en Italie, servaient de sépulture aux hommes illustres; elles reposent sur un socle en pierre de taille percé sur la face qui regarde l'orient d'une ouverture par laquelle on pénétrait dans les cryptes.

La pyramide principale est à peu près réduite à son socle, des débris de maçonneries encombrant l'entrée et masquent complètement l'emplacement d'une inscription qui a été recueillie par M. Mac Carthy, et dont on a donné l'interprétation suivante :

« Je suis Soleiman le serdegos (*strategos*). Les habitants de cette ville s'étant révoltés le roi m'envoya contre eux, et Dieu m'ayant permis de les vaincre, j'ai fait élever ce monument pour éterniser mon souvenir. »

Il s'agirait ici de Salomon, général de Justinien.

La pyramide principale est largement écrêtée, elle repose sur un socle carré de 35 mètres de côté environ, les deux autres ont 25 à 30 mètres à la base, et 14 à 15 mètres.

Après quelques recherches nous découvrons enfin un orifice en demi-ellipse de 0^m,30 à 0^m,35 de hauteur maximum. Il faut donc se glisser dans cette ouverture pour arriver à pénétrer dans l'intérieur, si toutefois cela est possible. Un Arabe y passe son corps comme dans une filière, et nous annonce que la caverne est habitée par un chacal, il demande une bougie



L'UNE DES PYRAMIDES

pour l'explorer. Il disparaît un instant et revient quelques secondes après. Son camarade demande aussi une bougie pour tenter l'opération, un troisième montre la même bonne volonté ; il est clair que ces industriels indigènes n'ont guère d'autre but que de se procurer à bon compte du luminaire et qu'aucun animal féroce n'habite ces mystérieuses cavités.

Nous nous glissons à tour de rôle dans ces couloirs où il faut cheminer à quatre pattes.

Après un séjour d'une heure dans ce labyrinthe, je parviens



PYRAMIDE PRINCIPALE

en me réduisant à ma plus simple expression, à pousser devant moi une pierre plate sur laquelle j'ai pu copier quelques inscriptions. Mon spahis traîne avec lui des ossements de hyène, de gazelle, de chien, de chèvre, d'âne, de mouton ; il rapporte quelques magnifiques plumes de porc épic.

Les inscriptions que je reproduis ici n'ont pu être déterminées exactement. Ce devaient être des signes d'appareillage pour les architectes de l'époque. Toutefois le mot Cilla est bien romain. Que signifie-t-il ? il serait assez difficile de le dire.

Cilla $\chi\lambda\lambda\alpha$ est le nom d'une ville de l'Éolide, célèbre par le culte d'Appolon.

Cillus-i ($\chi\lambda\lambda\acute{o}\varsigma$) signifie âne.

Celus-a-um se trouve comme nom propre d'esclave dans une inscription ap. murat. sous la forme *cilai* pour *cilæ*, *Cilo-onis* est un surnom romain.

AVIS & RENSEIGNEMENTS DIVERS

Enquête. — Le 17 novembre 1886, une enquête a été ouverte pour la création d'une place publique à l'intersection du chemin vicinal ordinaire n° 20, de Combe-Blanche et du chemin d'intérêt commun n° 7, situés dans le III^e arrondissement de Lyon.

Nomination. — M. Louvier, architecte, professeur à l'École des Beaux-Arts de Lyon, vient d'être nommé correspondant de l'Institut (section des Beaux-Arts).

La créance des entrepreneurs. — Les entrepreneurs et fournisseurs pour les travaux de bâtiments, résidant à Montpellier, réunis en assemblée générale, le 23 septembre dernier, ont adopté le vœu suivant :

« 1^o Considérant que les entrepreneurs et fournisseurs sont obligés de faire des avances considérables pour la construction d'immeubles que leurs propriétaires peuvent vendre ou hypothéquer pendant la construction au grand préjudice des entrepreneurs et fournisseurs, qui se trouvent ainsi dépourvus de leurs gages et condamnés à des pertes ruineuses contre lesquelles ils se trouvent désarmés ;

« 2^o Considérant que si cet état de choses se perpétuait, il ruinerait une des branches les plus importantes de l'industrie nationale ;

« Les entrepreneurs et fournisseurs demandent aux pouvoirs publics d'apporter aux codes les modifications suivantes :

« 1^o Les entrepreneurs et fournisseurs seront compris parmi les créanciers privilégiés énumérés à l'article 2101 du Code civil :

« 2^o Le paragraphe 4 de l'article 2.103 et l'article 2.110 du code civil seront abrogés. »

Les entrepreneurs et fournisseurs réunis une seconde fois, vendredi dernier, dans l'ancien local des chambres syndicales, ont nommé une commission de quatre membres, chargée de transmettre copie du vœu à tous les présidents de Prud'hommes et Chambres syndicales industrielles de France pour obtenir leur adhésion et de faire parvenir le vœu aux membres du Parlement.

Moyen de réparer les pierres et sculptures en pierre. — On opère au moyen d'un mélange d'oxyde de zinc et de silice pulvérisée auquel on ajoute du chlorure de zinc pour en former une pâte qui durcit très rapidement. On peut la façonner pendant qu'elle est encore un peu molle. On a réparé par ce moyen des statues et des monuments de Paris.

Bourses départementales d'étude des beaux-arts. — Les jeunes artistes qui voudraient se porter candidats, pour l'année 1887, aux bourses fondées par le Conseil général (délibération du 16 novembre 1881), sont invités à se faire inscrire à l'Hôtel de ville, escalier D, 2^e étage, bureau des Beaux-Arts, en apportant les justifications nécessaires.

Ces bourses, pour l'année 1887, seront au nombre de cinq, de 1,200 francs chacune, et devront être réparties entre les jeunes peintres ou sculpteurs sans fortune, nés dans le département de la Seine et qui, comptant déjà un certain temps d'étude, auront dans leur spécialité remporté le plus de récompenses au cours de ces études.

Les architectes et musiciens ayant obtenu un deuxième prix de Rome seront également admis à prendre part à ce concours.

Les demandes seront reçues jusqu'au 30 décembre 1886 inclus.

Le cinquantenaire des chemins de fer français en 1887. — Le comité d'organisation du cinquantenaire des chemins de fer français a son siège, 8, rue du Faubourg-Montmartre. Son président est M. Montant, député de Seine-et-Marne. Dans une séance, qui a eu lieu la semaine dernière, il a été donné communication de l'adhésion de M. de Freycinet, ministre des affaires étrangères, comme président d'honneur du cinquantenaire, puis des

adhésions de MM. Lockroy, Baihaut, Granet, Boulanger, Aube, Develle et Ferdinand de Lesseps. De plus, on a reçu l'adhésion d'un Comité anglais, sous la présidence du lord-maire, et aussi la participation de commissariats généraux en Autriche et au Brésil. Le Bois de Vincennes a été choisi comme emplacement de l'*Exposition internationale* des Chemins de fer. Des commissaires d'Angleterre, des États-Unis, d'Italie, d'Espagne, de Belgique et de Hollande, ont promis formellement de prendre part à cette grande manifestation.

Procédé pour conserver aux sculptures des édifices leur couleur naturelle
— Voici le procédé employé avec succès à Paris pour nettoyer les parties sculptées des monuments publics qui prennent une teinte foncée après quelques années d'exposition à l'air. Dès que la pierre est recouverte de cette couleur noire, on l'enduit d'abord d'une pâte caustique formée de chaux et de soude qu'on mélange jusqu'à consistance sirupeuse; on peut y ajouter un peu de chlorure de chaux ou de perchlorure de fer. Cette couche reste en place deux ou trois heures, suivant la nature de la pierre et l'état de l'atmosphère; lorsqu'elle est enlevée, la pierre est toujours noire, seulement la couche qui lui donne cette couleur est alors attaquable par l'acide auquel elle résistait auparavant. On recouvre ensuite la construction d'un mélange d'acides sulfurique et chlorhydrique qu'on laisse également agir pendant deux ou trois heures. Les proportions suivant lesquelles on mélange les deux corps varient très peu et sont en rapport avec la nature de la pierre et l'inclinaison de la surface. Lorsque les acides ont produit leur effet, il ne reste plus qu'à rincer au moyen d'un jet d'eau les parties soumises au traitement. Les opérations que nous venons d'indiquer peuvent s'effectuer simultanément par trois brigades d'hommes travaillant en même temps. Cette méthode est très économique et revient deux fois meilleur marché que le procédé qui consiste à racler les surfaces noircies.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

LYON

Construction, sur cour, d'un hangar en bonne maçonnerie, rue de la Quarantaine, 8, MM. Bredin frères et C^e, y demeurant. — Echoppe en bois, angle du boulevard des Casernes et de la rue Moncey. M. Lautard, rue Mazenod, 132. — Echoppe portative, angle N.-E. des rues Moncey, 57 et Vendôme, 209. M. Guérin y demeurant. — Maison, rue Tronchet, 96. M. Bruneau, propr., par M. Clément, arch., et entrepr., place de Trion, 3.

BANLIEUE

Mur de clôture, chemin de Monplaisir à Grange-Rouge. M. Abel Chiroux, propriétaire, route d'Heyrieux, 117. — Exhaussement d'une maison, chemin de Vénissieux, 51, et rue Villion. M. Cumin Laurent, propr., par M. Jouhet, maître maçon, au Grand-Trou. — Exhaussement d'un mur de clôture, chemin de l'Étang. M. Simon (Jean), propriétaire y demeurant. — Mur de clôture, chemin de l'Etoile d'Alai, 9 et 11. M. Caillot, propriétaire, par M. Clément (Étienne), entrepr., place de Trion, 3. — Maison, chemin de Vacques, à Vaise, M. Fergey (Pierre), propr., y demeurant. — Mur de clôture, route de Genas. M. Peysson, propriétaire quai Saint-Clair, 16, par MM. Ginot et Charpe, entrepr. — Mur de clôture, chemin des Culattes, M. Perron, propr., avenue des Ponts, 27. — Mur de clôture, chemin de la Croix-Morlon. M. Versot, propr., rue Saint-Mathieu, par MM. Jarrigeon et Denis, m.-maçons, route de Grenoble. — Construction de murs et terrasses, chemin de la Saronne, 44. M. Rousselle (Engène), propr., y demeurant.

TRAVAUX EN COURS D'EXÉCUTION

2^e ARRONDISSEMENT. — *Société civile de la cour des Archers*. M. Gourde, président du conseil, 34, place Bellecour; archit., M. Bresson, 2, place de la Bourse; entrepr., M. Boudet, 6, rue du Palais-de-Justice. Couvert. — *Rue Thomassin*, 23, et *Palais-Grillet*, 36. Démolition et reconstruction. Propr., M. Senta; arch., M. Laurengon, 13, place du Pont; entrepr., M. Guyon, 56. Au 4^e plancher. — *Rue Grenette et rue Tupin*, 14. Maison. Propr., M. Chavériat; arch., M. Paulet, rue de Trion; entrepr., M. Lelarge, 28, rue des Remparts-d'Ainay. Fouilles. — *Rue Grenette et rue Tupin*, 16. Maison, Prop., la Providence de Saint-Nizier; arch., M. Journoud, 12, rue du Peyrat; entrepr., M. Perrin, 30, rue Garibaldi. Fouilles — *Rue Grenette*, 18 et rue Tupin. Maison. Prop., MM. Damont, Pinet et Veronnet; arch., M. Journoud, 12, rue du Peyrat; entrepr., M. Champremier. Fouilles.

3^e ARRONDISSEMENT. — *Rue de la Lône, angle de la rue des Asperges*. Société civile de logements économiques. Arch., M. Durangon, cours de

la Liberté; entrepr. MM. Durel et Marchand, 36, rue Ferrandière. Couvert. — *Cours de la Liberté*, 61. Maison. Propr., M. Bonjour; arch., M. Tarchier, 34, rue Mercière; entrepr., M. Mathivaud, rue Cuvier, 78; charpent., M. Claret fils, 7, cours de la Liberté. Au 3^e plancher. — *Cours de la Liberté*, 83. Maison. Propr., M. Botti; entrepr., M. Oriange, 27, rue Villeroy. Couvert. — *Rue Duguesclin*, 211. Maison. Propr. et entrepr., M. Meyer, 28, rue Louis-Blanc. Au 3^e plancher. — *Cours Lafayette angle de l'avenue de Saxe*. Maison de rapport. M. Dubouis, directeur des immeubles lyonnais; arch., M. Rivière, 6, rue de la Barre; entrepr., M. Lelarge, 28, rue des Remparts-d'Ainay; charp., M. Colliard, à la Villette. Sorti de fondation. — *Rue de l'Abondance entre les rues Garibaldi et de la Buire*. — Bâtiment. Propr., M. Truler; arch. M. Boyer, 25, cours Gambetta; entrepr., M. Malvêtu, 63, rue des Maisonneuves. Au 2^e plancher. — *Rue de la Buire, angle de la rue de l'Abondance*. — Bâtiment. Propr., M. Feugère; arch., M. Boyen, 85, cours Gambetta; entrepr., M. Malvêtu, 63, rue des Maisonneuves. Couvert. — *Rue de Bonnel*, 46. Maison. Propr., M. Canus; arch., M. Boyer, 85, cours Gambetta; entrepr., M. Belligon, 21, rue Childebert. Au niveau du sol. — *Rue Béchervelin*, 39. Maison. Propr., M. Gardelle, 39, rue Montesquieu; arch. MM. Gautier et Sibut, 2, rue Centrale, entrepr., M. Malvêtu, 63, rue des Maisonneuves. Fondations.

4^e ARRONDISSEMENT. — *Rue de Vauzelles*. Maison. Propr., M. Bourdaret; arch., M. Bourdaret, 105, boulevard de la Croix-Rousse; entrepr., M. Lerondier, 75, rue Corne-de-Cerf; charp., M. Tholler, 60, rue Saint-Pierre-de-Vaise. Au 3^e plancher. — *Boulevard de la Croix-Rousse*, 108. Maison. Prop., M. Matignon; M. Porte, 18, rue Mulet; entrepr., la société des maçons, M. Oddoux, directeur, 62, rue Chaponnay. Au 2^e plancher. — *Rue Artaud*. Maison sur cour, M. Odia, propr.; arch., MM. Dupin frères, 10, rue de Marseille. Au 2^e plancher.

6^e ARRONDISSEMENT. — *Rues de Crillon, Tronchet et rue Masséna*. Eglise Saint-Joseph. Propr., la Fabrique; arch., M. Antré, 66, avenue de Saxe; entrepr., MM. Rouchon frères, 54, rue Mercière. Sortie des fondations. — *Cours Lafayette*, 77. Maison. Propr., et entrepr., M. Droulin; arch., M. Guillotel, 37, rue Molière. Au 4^e plancher. — *Rue Molière*, 11. Maison. Propr., M. Picolet; arch., M. Blein, 77, quai Pierre-Scize; entrepr., M. Clément, 3, place de Trion. Mansardes. — *Angle nord de la rue Duguesclin et Monthernard*. Maison. Propr., la Société immobilière des Brotteaux; arch., M. Rivière, 6, rue de la Barre; entrepr., M. Duvois, 8, rue Masséna. Au 3^e plancher. — *Rue Garibaldi*, 10. Maison. Propr. et entrepr., M. Jarry, place des Cordeliers. Couvert. — Quai des Brotteaux, 9. Maison. Propr., Madame Ferrand Holstein; arch., M. Bissuel, 27, place de la Comédie; entrepr., M. Duvois, 8, rue Masséna. Fouilles. — *Rue Bossuet, angle de la rue Duguesclin*; Maison. Propr., M. Galant, 112, rue Duguesclin; entrepr., la Société des maçons de Lyon, M. Oddoux, directeur, 62, rue Chaponnay; charpent., M. Jacquignon, rue Boileau. Couvert. — *Rue Duguesclin*, 100. Démolition et reconstruction. Propr., Madame Magnin; arch., M. Porte, 18, rue Mulet; entrepr., MM. Talon frères, 72, cours Gambetta; charpent., M. Doublier, 11, chemin Germain. Mansardes. — *Rue Duguesne*, 2, et rue Godefroy, 1 et 4. — Maison. Propr., M. Clermont, 15, rue de Vauban; arch., M. Clermont, 8, rue du Bât-d'Argent, entrepr., M. Ballet, 95, rue de la Part-Dieu. Niveau du sol. — *Rue Boileau*, 44. Maison de rapport. Propr., M. Laurent; entrepr., M. Buchenaud, 51, rue Masséna. Couvert. — *Passage Montgolfier*. Maison. Propr., Madame Ponthoux; arch., M. Fanton, 15, place Morand; entrepr., M. Sestier, 81, rue de Vauban; charp., M. Béraud, 17, rue Garibaldi. Couvert. — *Rue du Musée*. Maison. Propr., M. Pégaut; entrepr., MM. Taton frères, 72, cours Gambetta. Couvert. — *Rue de Crillon, angle de la rue de Créqui*. Maison. Propr., MM. Vermorel frères; entrepr., M. Parrot, 25, rue de Vendôme. Couvert. — *Rue de Sèze*, 38. Maison. Propr., M. Roubellat, 10, rue de l'Épée; arch., M. Rivière, 6, rue de la Barre; entrepr., M. Vassivière, 69, rue de Vauban. Au niveau du sol. — *Rue Saint-Augustin*, 1-3. Atelier. Propr., M. Dumont, rue de l'Annonciade; entrepr., M. Dumont, 8, rue de la Platière. Couvert. — *Rue Duguesclin*, 91. Maison. Propr., M. Fauran; arch., M. Cumin, 10, rue de Castries; entrepr., MM. Roudet, 48, rue Bourbon et Buchenaud, 51, rue Masséna; charp., M. Paperin, rue Denfert-Rochereau. Au 2^e plancher. — *Rue Fournet*. Maison. Propr., M. Grumel; arch., M. Prat, 105, rue Bossuet; entrepr., MM. Faufigue frères, 39, rue des Remparts-d'Ainay; charp., M. Vibert, cours Vitton-prolongé, 22. Rez-de-chaussée.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Ville de Lyon. — Par décret en date du 26 juillet 1886, M. le Président de la République a approuvé les traités intervenus entre la ville de Lyon et les entrepreneurs ci-après, pour l'exécution des travaux d'entretien dans divers bâtiments communaux, pendant le deuxième semestre 1886: 1^{er} Entretien de l'Hôtel de ville. — MM. Parot et Boudet. Travaux de maçonnerie. Mont. appr. des travaux, 1.000 fr. — Araud. Travaux de serrurerie. Mont. j'app., 1.000 fr. — Véronnet et Lesselier. Travaux de plâtrerie, peinture et vitrerie. Mont. appr., 2.000 fr. — Dénat. Travaux de charpente et menuiserie. Mont. appr., 1.000 fr. — Martin. Travaux de fumisterie. Mont. appr., 2.000 fr. Béraud. Travaux de ferblanterie, plomberie et zinguerie. Mo at. appr., 1.500 fr. — 2^e Entretien des deux Lycées. — MM. Parot et Boudet. Travaux de maçonnerie. Mont. appr. des travaux, 2.000 fr. — Guer et Blanc. Travaux de serrurerie. Mont. appr., 1.200 fr. — Fournier. Travaux de plâtrerie, peinture et vitrerie. Mont. appr., 1.000 fr. — Béraud. Travaux de ferblanterie, plomberie et zinguerie. Mont. appr., 500 fr. — V^e Germain Nougarede. Travaux de charpente et menuiserie. Mont. appr., 1.300 fr. — 3^e Entretien de la Faculté de Médecine. — MM. Grousseau. Travaux de maçonnerie. Mont. appr. des travaux, 2.000 fr. Gubiand. Travaux de charpente et menuiserie. Mont. appr., 1.500 fr. — Béraud. Travaux de ferblanterie et couverture. Mont. appr. 1.500 fr. — Guer et Blanc. Travaux de serrurerie. Mont. appr., 1.000 fr. — Frize. Travaux de plâtrerie, peinture et vitrerie (section E). Mont. appr., 500 fr. — Gaget-Gauthier et C^e. Travaux de plomberie et zinguerie. Mont. appr., 1.300 fr. — Gayetti. Travaux de plâtrerie, peinture et vitrerie

(section A, B, C, D). Mont. appr., 1,530 fr. — 4^e Entretien de divers bâtiments municipaux. MM. Fournier. Travaux de plâtrerie, peinture et vitrerie. Mont. appr. des travaux, 1,500 fr. — Janot. Travaux de charpente et menuiserie. Mont. appr., 2,000 fr. — Guer et Blanc. Travaux de serrurerie. Mont. appr., 1,000 fr. — Parot et Boudet. Travaux de maçonnerie. Mont. appr., 2,000 fr. — Béraud. Travaux de ferblanterie et plomberie. Mont. appr., 1,500 fr. — Martin. Travaux de fumisterie. Mont. appr., 2,500 fr. — Berlie. Travaux de plomberie et zinguerie. Mont. appr., 1,000 fr. — Combe. Travaux de tapisserie et ameublement. Mont. appr., 2,500 fr.

— Un décret présidentiel du 21 août 1886 a approuvé une soumission présentée par le sieur Martin, entrepreneur de fumisterie, place de la Martinière, 23, pour l'installation d'un système de chauffage à vapeur et de ventilation dans le groupe scolaire de la rue Tronchet.

— Un décret présidentiel du 23 septembre 1886 a approuvé la soumission présentée par M. Ancel, administrateur de la Compagnie du gaz de Lyon, pour les travaux d'extension et d'amélioration de l'éclairage public dans les six arrondissements de Lyon pendant l'année 1886.

— Un décret présidentiel du 1^{er} octobre 1886 a approuvé les soumissions présentées par les entrepreneurs dénommés ci-après pour les travaux de réfection du marché couvert de Perrache: Landier, rue Pierre-Corneille, 3, ferblanterie. Fournier, rue de la Martinière, 7, plâtrerie. Dumora (Germain), rue Saint-Etienne, 1, charpente. Dumorat (Toussaint), rue de la Préfecture, 1, serrurerie.

— Un décret présidentiel du 8 octobre 1886 a approuvé les soumissions présentées par les entrepreneurs dénommés ci-après pour les travaux de restauration des locaux de l'aile orientale du palais des arts. Martin, place de la Martinière, 23, fumisterie. Parot, rue Vendôme, 57, maçonnerie. Janot, rue de Grillon, 42, charpente. Guer et Blanc, rue du Gare, 11, serrurerie. Fournier, rue de la Martinière, 7, peinture. Béraud, quai de l'Hôtel, 3, ferblanterie.

— Un décret présidentiel du 20 octobre 1886 a approuvé la soumission présentée par les sieurs Vve André Duret et Revol, marbriers, cours Lafayette, 83, pour la fourniture de la marbrerie au groupe scolaire de la route de Vienne.

— Un décret présidentiel du 20 octobre 1886 a approuvé la soumission présentée par le sieur Martin, fumiste, place de la Martinière, 23, pour les travaux de fumisterie à exécuter au groupe scolaire de la route de Vienne.

— Un décret présidentiel du 20 octobre 1886 a approuvé les soumissions présentées par les entrepreneurs dénommés ci-après pour travaux complémentaires à exécuter au pavillon sud-est de l'hôtel de ville. Béraud, quai de l'Hôtel, 3, ferblanterie. Parot, rue de Vendôme, 57, maçonnerie. Denat, quai Claude-Bernard, 15, charpente. Martin, place de la Martinière, 23, fumisterie.

— Un décret présidentiel du 20 octobre 1886 a approuvé les soumissions présentées par les entrepreneurs dénommés ci-après pour l'exécution des travaux relatifs à diverses améliorations à apporter au matériel des théâtres municipaux. Le Goff, rue Bugeaud, 81, confection de décors. Janot, rue de Grillon, 42, menuiserie et charpente. Guer et Blanc, rue du Gare, 11, serrurerie. Berlie, rue Longue, 21, plomberie et zinguerie. Fournier, rue de la Martinière, 7, peinture et plâtrerie. Mercurin, grande rue Saint-Clair, 33, machinerie scénique. Combe, rue Saint-Pierre, 16, tapisserie. Clot, rue de l'Hôtel-de-Ville, 1, reliure de partitions.

Rhône. — Le 14 novembre. — Mairie de Quincé. Ecole de filles et école de garçons. Mont., 53,589 fr. 61. M. Bourdeix, à Ragny, adjud., à 18 fr. 70 p. 100.

Rhône. — Le 22 novembre, 2 h. — Hôtel-de-Ville de Lyon. Vente aux enchères publiques d'une parcelle de terrain, cours Suchet, 17. M. Merle (Barthélemy), cours Suchet, 17, adjud., au prix de 49,015 fr. 88.

Rhône. — Le 22 novembre, 2 h. — Hôtel-de-Ville. Entretien des trottoirs en asphaltes, du 1^{er} janvier 1887 au 31 décembre 1891. Compagnie des Asphaltes, Willamdelano, directeur, adjud., à 25 p. 100.

Ain. — Le 7 novembre. — Mairie de Saint-Trivier-de-Courtes. Travaux d'écoles. — 1^{er} lot, 38,583 fr. 70. M. Chamodou, à Saint-Trivier-de-Courtes, adjud., à 10 p. 100. — 2^e lot, 8,627 fr. 90. M. Chamodou, adjud., à 12 p. 100.

Allier. — Le 31 octobre. — Mairie de Trezelle. Construction d'une école de garçons. Mont., 32,400 fr. M. Barge, à Montaigne-le-Blin, adjud., à 19 p. 100.

Aveyron. — Le 7 novembre. — Presbytère de Coussergues. Construction d'une église à Coussergues. Mont., 28,000 fr. M. B. Marty, à Aubin (Aveyron), adjud., à 5 fr. 90 p. 100.

Isère. — Le 14 novembre. — Mairie du Cheylas. Construction d'un groupe scolaire au chef-lieu et d'une école mixte au hameau de Villard. — 1^{er} lot, 27,919 fr. 01. M. Blanc, à Domène, adjud., à 12 fr. 75 p. 100. — 2^e lot, 5,050 fr. 02. M. Gandy, à Saint-Pierre d'Allevard, adjud., à 14 fr. 50 p. 100. — 3^e lot, 2,791 fr. 01. M. Guerre, à Grenoble, adjud., à 23 p. 100.

Loire. — Le 15 novembre. — Mairie de Roanne. Travaux à exécuter à l'abbatoy. — 1^{er} lot, 1,600 fr. — M. Gay, à Roanne, adjud., à 5 fr. 60 p. 100. — 2^e lot, 3,730 fr. M. Netzer, à Roanne, adjud., à 5 fr. 55 p. 100.

Saône-et-Loire. — Le 15 novembre. — Sous-préfecture de Louhans. Travaux de restauration de l'église de Briand. Mont., 7,739 fr. 61. M. Ponsot-Bussière, à Cuisery, adjud., à 15 p. 100.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Lundi 6 décembre, 2 h. — Hôtel de ville de Lyon. — Chemins vicinaux ordinaires nos 14, de Gerland et 63, des Balançoires. Etablissement d'une conduite en poterie de 0^m,40 de diamètres entre la canalisation du chemin de Gerland et l'extrémité de la remise de la société des Petites-Voitures. Long., 462 mètres 50. Mont., 8,221 fr. 34. A valoir, 278 fr. 66. Caut., 275 fr.

Renseignements à la mairie, 1^{re} division, bureau des travaux de la ville.

Rhône. — Mardi 7 décembre, 1 h. — Hospices civils de Lyon, dans la salle de ses séances. Vente aux enchères de terrain. Parcelle de la masse n. 104. Superficie 361 mètres 05. Mise à prix, 84,846 fr. soit 235 fr. le mètre carré. Caut., 5,000 fr.

Renseignements à l'administration centrale des Hospices, bureau des domaines, passage de l'Hôtel-Dieu, 41.

Rhône. — Mardi 7 décembre, 1 h. — Hospices civils de Lyon, dans la salle de ses séances. Vente aux enchères de terrain. Portion de la masse n. 67. Superficie 368 mètres 70. Mise à prix, 88,483 fr., soit 240 fr. le mètre carré. Caut., 5,000 fr.

Renseignements à l'administration centrale des Hospices, bureau des domaines, passage de l'Hôtel-Dieu, 41.

Rhône. — Mardi 14 décembre, 2 h. — Hospices civils de Lyon, dans la salle de ses séances. Vente aux enchères de terrain. Parcelle de la masse n. 105. Superficie, 564 mètres 56. Mise à prix, 135,404 fr., soit 240 fr. le mètre carré. Caut., 10,000 fr.

Renseignements à l'administration centrale des Hospices, bureau des domaines, passage de l'Hôtel-Dieu, 41.

Rhône. — Mardi 14 décembre, 1 h. — Hospices civils de Lyon, dans la salle de ses séances. Construction d'une maison, avenue de Noailles, 17. — 1^{er} lot. Terrasse-

ments. maçonnerie. Mont., 73,226 fr. 50. Caut., 7,500 fr. — 2^e lot. Pierre de taille. Mont., 70,435 fr. 75. Caut., 7,000 fr. — 3^e lot. Charpente. Mont., 34,773 fr. 75. Caut., 3,500 fr. — 4^e lot. Serrurerie. Mont., 50,133 fr. 30. Caut., 5,000 fr. — 5^e lot. Menuiserie. Mont., 74,440 fr. 20. Caut., 7,500 fr. — 6^e lot. Parquets. Mont., 20,936 fr. 55. Caut., 2,500 fr. — 7^e lot. Plâtrerie-Peinture. Mont., 48,156 fr. 85. Caut., 5,000 fr. — 8^e lot. Vitrerie. Mont., 3,550 fr. Caut., 500 fr. — 9^e lot. Ferblanterie. Mont., 8,572 fr. 30. Caut., 1,000 fr.

Renseignements à l'administration centrale des Hospices, bureau des bâtiments passage de l'Hôtel-Dieu, 44, Lyon.

Rhône. — Dimanche 19 décembre, midi. — Mairie de Saint-Didier-au-Mont-d'Or. Groupes scolaires dans les sections du Bourg de Champagne et de Saint-Fortunat. — Pour le Bourg. 1^{er} lot. Maçonnerie, plâtrerie, 17 135 fr. 45. Caut., 1,700 fr. — 2^e lot. Pierre de taille, 4,060 fr. 05. Caut., 400 fr. — 3^e lot. Charpente et menuiserie, 6,704 fr. 65. Caut., 650 fr. — 4^e lot. Travaux de serrurerie, 1,414 fr. 70. Caut., 150 fr. — 5^e lot. Couverture et ferblanterie, 592 fr. 40. Caut., 60 fr. Total, 29,916 fr. 25. A valoir, 3,141 fr. 20. — Pour Champagne. 1^{er} lot. Maçonnerie, plâtrerie, 14,634 fr. 20. Caut., 1,400 fr. — 2^e lot. Pierre de taille, 3,575 fr. 40. Caut., 350 fr. — 3^e lot. Charpente et menuiserie, 6,580 fr. 50. Caut., 650 fr. — 4^e lot. Serrurerie, 1,270 fr. Caut., 150 fr. — 5^e lot. Couverture et Ferblanterie, 576 fr. 80. Caut., 60 fr. Total, 26,637 fr. 05. A valoir, 2,796 fr. 90. — Pour Saint-Fortunat. 1^{er} lot. Maçonnerie, plâtrerie, 16,238 fr. Caut., 1,600 fr. — 2^e lot. Pierre de taille, 3,639 fr. 30. Caut., 350 fr. — 3^e lot. Charpente et menuiserie, 6,552 fr. 75. Caut., 650 fr. — 4^e lot. Serrurerie, 1,414 fr. 70. Caut., 150 fr. — 5^e lot. Couverture et ferblanterie, 576 fr. 80. Caut., 60 fr. Total, 28,475 fr. 55. A valoir, 2,989 fr. 05.

Renseignements à la mairie.

Ain. — Dimanche 12 décembre, 1 h. — Mairie de Corbonod. Ecoles communales. — 1^{er} lot. Groupe scolaire de Gignez. Mont., 42,741 fr. 56. Caut., 2,400 fr. — 2^e lot. Ecole mixte de Silan. Mont., 12,071 fr. 82. Caut., 600 fr. — 3^e lot. Ecole mixte de Charbonnières. Mont., 11,569 fr. 71. Caut., 600 fr. — 4^e lot. Mobilier scolaire. Mont., 2,832 fr.

Renseignements à la mairie.

Ain. — Dimanche 19 décembre, 2 h. — Mairie de Crottet. Restauration d'une école. Mont., 9,892 fr. 26. Caut., 495 fr.

Renseignements à la mairie et chez M. T. Ferret, architecte départemental de l'Ain, faubourg de Mâcon, 1 bis, à Bourg.

Aigues. — Lundi 13 décembre, 1 h. — Mairie de Saint-Quentin. Renouvellement de baux. Entretien de la distribution d'eau du 1^{er} janvier 1887 au 31 décembre 1891. Vidanges du 1^{er} janvier 1887 au 31 décembre 1896. — Entretien des pavages et pavages neufs, entretien des voies macadamisées, du 1^{er} janvier 1887 au 31 décembre 1892. — Entretien des chemins vicinaux ordinaires, du 1^{er} janvier 1887 au 31 décembre 1891. — Cases du marché couvert, du 1^{er} janvier 1887 au 31 décembre 1891.

Renseignements à la mairie.

Allier. — Dimanche 5 décembre, 1 h. — Mairie d'Hérisson. Construction d'un atelier à la maison d'école de garçons et achèvement de la salle de dessin.

Renseignements à la mairie.

Allier. — Dimanche 19 décembre. — Mairie de la Chapelle-aux-Chasses. Allongement de la maison d'école. Mont., 7,075 fr. Caut., 450 fr.

Le certificat de capacité sera visé par M. Besson, architecte de Moulins.

Haute-Alpes. — Jeudi 9 décembre, 2 h. — Préfecture. Chemins vicinaux. Chemins de grande communication. — 1^{er} lot. Chemin n. 4. Construction sur 2 m. 17. Pont en maçonnerie de 14 m. d'ouverture, aqueducs, déblais de rocher, murs de soutènement, empièvements et autres travaux. Mont., 41,970 fr. 03. A val., 4,029 fr. 97. Total, 46,000 fr. Caut., 4,497 fr. — 2^e lot. Chemin n. 25. Elargissement et redressement sur 1,168 m. Ponceau de 1 m. 50 d'ouverture sur le Crousselle, aqueducs, empièvements et autres travaux. Mont., 6,998 fr. 77. A val., 1,001 fr. 23. Total, 8,000 fr. Caut., 300 fr. — 3^e lot. Chemin n. 26. Substitution de la charpente de la passerelle sur le torrent des Archettes par des poutres en fer et autres travaux. Mont., 1,762 fr. 70. A val., 237 fr. 30. Total, 2,000 fr. Caut., 176 fr. — 4^e lot. Chemin n. 47. Elargissement et redressement sur 2,500 m. — Aqueducs, empièvements et autres travaux. Mont., 8,023 fr. 11. A val., 976 fr. 89. Total, 9,000 fr. Caut., 800 fr. — Chemins vicinaux ordinaires. — 5^e lot. Bourres. Construction du chemin n. 3, sur 420 m. 40. et du chemin n. 4, sur 926 m. — Aqueducs, empièvements et autres travaux. Mont., 11,032 fr. 88. A val., 976 fr. 12. Total, 12,000 fr. Caut., 1,100 fr. — 6^e lot. Molines-en-Queyras. Rectification du chemin n. 6. Aqueducs, empièvements et autres travaux. Mont., 4,665 fr. 42. A val., 634 fr. 58. Total, 4,700 fr. Caut., 400 fr.

Renseignements à la préfecture.

Ardèche. — Dimanche 5 décembre, 1 h. — Mairie de Saint-Jeure-d'Andaure. Chemin vicinal ordinaire, n. 2. Construction sur 2,116 m. 86. Mont., 11,056 fr. 16. A val., 943 fr. 80. Total, 12,000 fr.

Renseignements à la mairie.

Bouche-du-Rhône. — Mardi 7 décembre, 4 h. — Mairie de Marseille. Agrandissement du cimetière Saint-Antoine. Mont., 13,600 fr. Caut., 1,117 fr. 14.

Renseignements à la mairie.

Bouches-du-Rhône. — Jeudi 16 décembre, 4 h. — Mairie de Marseille. Enlèvement des matières provenant du nettoyage des voies publiques et du curage des égouts, jusqu'au 31 décembre 1896. Mont. ann., 290,000 fr. Caut., 5,000 fr.

Le certificat de capacité sera visé par l'ingénieur directeur du service de la voirie.

Renseignements à l'hôtel de ville (bureau de l'administration des travaux).

Drôme. — Mairie de Romans. La ville de Romans se proposant de construire une halle pour la vente de divers produits maraichers, poissons, volailles, désirerait entrer en relation avec une maison ou société construisant et exploitant elle-même, pour se couvrir de ses frais, ce genre d'établissement.

Loiret. — Vendredi 24 décembre, 1 h. 1/2. — Préfecture. Canal de Briare. Amélioration du bief du Moulin-Brdlé. Terrassements, 198,560 fr. 69. Chaussées, 15,490 fr. 68. Ouvrages d'art, 427,607 fr. 16. A val., 66,341 fr. 47. Total, 708,600 fr.

Renseignements dans les bureaux de la préfecture, 1^{re} division; et dans les bureaux de M. Lordereau, ingénieur ordinaire, quai des Belles-Manières, à Montargis.

Nièvre. — Samedi 11 décembre, 2 h. — Sous-préfecture de Clamecy. Travaux communaux et de chemins vicinaux. — 1^{er} lot. Chemin n. 4. Gacogne. Construction du chemin vicinal ordinaire n. 4. Mont., 15,157 fr. 18. A val., 554 fr. 37. Caut., 525 fr.

— Epiry. Appropriation d'un groupe scolaire à 2 classes. — 1^{er} lot. Fouilles et maçonnerie. Mont., 5,509 fr. 40. A val., 550 fr. Caut., 220 fr. — 2^e lot. Charpente et couverture. Mont., 3,384 fr. 79. A val., 333 fr. Caut., 135 fr. — 3^e lot. Menuiserie, serrurerie, plâtrerie, peinture et vitrerie. Mont., 2,153 fr. 01. A val., 212 fr. Caut., 80 fr. — 4^e lot. Châlement. Reconstruction du mur du jardin du presbytère. Mont., 1,361 fr. 78. A val., 3 fr. 22. Caut., 60 fr.

Renseignements à la sous-préfecture.

Puy-de-Dôme. — Dimanche 19 décembre, 1 h. — Mairie de Brugeron. Construction d'une maison d'école de filles. Démolition, 39 fr. 05. — Fouilles et déblais. Maçonnerie, 6 122 fr. 26. — Charpente, 2,594 fr. 53. — Menuiserie, 999 fr. 14. — Serru-

rerie et zinguerie, 731 fr. 60. Peinture et vitrerie, 1.292 fr. 90. Mobilier scolaire, 500 fr. — A valoir, 706 fr. 97. Total, 13.346 fr. 45.

Renseignements à la mairie.

Drôme. — *Date non fixée.* — Mairie de Thiers. Reconstruction du marché couvert. Renseignements à la mairie.

Saône-et-Loire. — *Samedi 11 décembre, 2 h.* — Préfecture. Routes nationales n. 6, 73, 75, 78, 79 et 83. — Entretien de chaussées empierrées et pavées pendant 4 ans et du pont suspendu Fourneau. Chaussées d'empierrement (fournitures de matériaux). — Route nationale n. 6. 1^{er} lot. 2.995 fr. 54. A val., 4 fr. 46. Caut., 60 fr. — 2^e lot. 1.409 fr. A val., 91 fr. Caut., 60 fr. — Route nationale n. 73. 3^e lot. 1.790 fr. 53. A val., 59 fr. 47. Caut., 60 fr. — 4^e lot. 1.116 fr. A val., 96 fr. Caut., 40 fr. — 5^e lot. 1.351 fr. 25. A val., 48 fr. 75. Caut., 40 fr. — 6^e lot. 3.473 fr. A val., 227 fr. Caut., 120 fr. — 7^e lot. 4.837 fr. 92. A val., 132 fr. 03. Caut., 170 fr. — Route nationale n. 78. 8^e lot. 6.377 fr. 90. A val., 22 fr. 10. Caut., 210 fr. — 9^e lot. 6.196 fr. 50. A val., 303 fr. 50. Caut., 210 fr. 90. — 10^e lot. 6.196 fr. 50. A val., 303 fr. 50. Caut., 220 fr. — 11^e lot. 1.952 fr. A val., 43 fr. Caut., 70 fr. — 12^e lot. 3.495 fr. A val., 5 fr. Caut., 100 fr. — 13^e lot. 2.992 fr. 95. A val., 7 fr. 05. Caut., 100 fr. — Route nationale n. 79. 13^e lot. 2.362 fr. 50. A val., 137 fr. 50. Caut., 110 fr. — Route nationale n. 80. — 14^e lot. 3.142 fr. 90. A val., 57 fr. 10. Caut., 100 fr. — 15^e lot. 3.199 fr. 80. A val., 300 fr. 20. Caut., 120 fr. — 16^e lot. 2.413 fr. 22. A val., 183 fr. 78. Caut., 90 fr. — 2. Chaussées pavées. Route nationale n. 6, 75 et 79. — 17^e lot. Entretien des pavages entre l'origine du pavé de Chagny et l'embranchement du chemin de grande communication 69. 2.070 fr. 50. A val., 20 fr. 50. Caut., 70 fr. — 18^e lot. Entretien des pavages entre l'origine de Tournus sur les routes nationales 6 et 75, 635 fr. A val., 345 fr. Caut., 40 fr. — 19^e lot. Entretien des pavages entre l'origine à Mâcon sur les routes 6 et 79. Mont., 2.955 fr. A val., 545 fr. Caut., 100 fr. — Route nationale n. 78. 20^e lot. Entretien des Chaussées pavées entre Saint-Léger et Saint-Marcel. Mont., 1.846 fr. 25. A val., 3 fr. 75. Caut., 62 fr. — 21^e lot. Entretien de la chaussée pavée à Loubans. Mont., 956 fr. A val., 44 fr. Caut., 40 fr. — 22^e lot. Entretien de la chaussée pavée à Chagny. Mont., 1.530 fr. A val., 470 fr. Caut., 70 fr. — 23^e lot. Bois pour l'entretien du pont suspendu du Fourneau. Mont., 1.727 fr. Caut., 60 fr.

Tous les montants sont annuels.

Saône-et-Loire. — *Mardi 14 décembre, 2 h.* — Sous-préfecture de Louhans. Construction d'un presbytère. Mont., 18.082 fr. Caut., 1/20^e.

Renseignements à la sous-préfecture.

Saône-et-Loire. — *Mardi 14 décembre, 2 h.* — Mairie de Joudes. Travaux de construction d'un presbytère. Mont., 12.082 fr. Caut., 1/20^e.

Les pièces du projet sont déposées à la sous-préfecture.

Savoie. — *Samedi 11 décembre, 10 h.* — Sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne. Construction du chemin vicinal ordinaire n. 1, à Saint-Alban-des-Villards sur 335 m. Terrassements, chaussée et ouvrages d'art. Mont., 13.120 fr. 82. A val., 1.370 fr. Total, 14.500 fr. Caut., 500 fr.

Renseignements à la sous-préfecture.

Somme. — *Mercredi 15 décembre, 3 h.* — Mairie d'Amiens. Renouvellement du pavage de la chaussée et remaniement des trottoirs, rue de la Neuville. Mont., 35.000 fr.

Renseignements à la mairie.

Somme. — *Lundi 20 décembre, 1 h.* — Mairie de Péronne. Charpente, couverture et plafonnage, maçonnerie, menuiserie, pavage, peinture et vitrerie, zinguerie de bâtiment, serrurerie, plomberie et fontainerie, à effectuer aux propriétés communales, en 1887, 1888 et 1889.

Renseignements à la mairie.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Avignon. — *Mardi 21 décembre, 2 h.* — Service de l'artillerie. Atelier de construction d'Avignon. Adjudication de bois. 1.400 perches, 130 mètres cubes, 993 de sapin en pièces débitées, 5 mètres cubes, 430 de chênes en pièces débitées, à livrer avant le 31 mars 1887.

Les pièces exigées pour être admis à concourir devront parvenir au directeur de l'atelier de construction au plus tard le 14 décembre.

Renseignements à l'atelier de construction d'Avignon et dans les bureaux de la place de Paris, avenue de Saxe n. 2.

Vosges. — *Vendredi 17 décembre, 2 h.* Mairie d'Épinal. Génie. Travaux pour les fortifications et les bâtiments militaires dans la place d'Épinal et les annexes de Bruyères, Saint-Dié et Rambervillers, de 1887 à 1892 compris.

Renseignements au bureau du génie.

Saintes. — *Mercredi 15 décembre, 2 h.* — Ligne de Poitiers à la Rochelle. Installation de l'éclairage au gaz dans la gare de Surgères. Mont., 3.840 fr. 40. Caut., 125 fr.

Renseignements au bureau de l'ingénieur, à Saintes, rue du Ha, 17.

Epinal. — *Vendredi 17 décembre.* — Travaux du génie militaire dans la place d'Épinal et les annexes de Saint-Dié, Bruyères et Rambervillers, pendant les années 1887 à 1892 inclusivement.

Renseignements dans les bureaux du génie à Epinal, avenue des Templiers, n. 3.

Saint-Germain-en-Laye. — *Samedi 24 décembre, 2 h.* — Travaux du génie dans les places de Courbevoie, du Mont-Valérien, Saint-Cloud et Stèvres. Cautionnement matériel à fournir 4.000 fr.

Renseignements dans les bureaux du génie, où l'on pourra en prendre connaissance de 9 h. à 11 h. du matin et de 2 h. à 4 h. du soir.

FOURNITURES

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Services des lits militaires. Le 23 décembre 1886, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, à Paris, dans l'une des salles de l'hôtel de l'Intendance, rue Saint-Dominique, 18, par une commission spéciale nommée par le ministre de la guerre, à l'adjudication publique, au rabais et sur soumissions cachetées, de l'entreprise du service des lits militaires en France, en Algérie et en Tunisie, pour une période de vingt années, à partir du 1^{er} avril 1887.

Le service à entreprendre consiste, d'une manière générale, dans l'achat, la distribution, l'entretien, le remplacement et le renouvellement du matériel nécessaire pour le couchage des militaires en stations logés dans les bâtiments dont dispose le département de la guerre.

Il est divisé en neuf arrondissements de fourniture, comme ci-après, savoir : — 1^{er} arrondissement. 1^{er}, 2^e et 3^e corps d'armée. — 2^e arrondissement. 4^e, 10^e et 11^e corps d'armée. — 3^e arrondissement. Gouvernement de Paris et 5^e corps d'armée. — 4^e arrondissement. 6^e corps d'armée. — 5^e arrondissement. 7^e et 8^e corps d'armée. — 6^e arrondissement. 9^e, 12^e et 13^e corps d'armée. — 7^e arrondissement. Gouvernement de Lyon, 14^e et 15^e corps d'armée. — 8^e arrondissement. 16^e, 17^e et 18^e corps d'armée. — 9^e arrondissement. Algérie et Tunisie.

Le public sera admis à consulter ces divers documents dans les bureaux des directeurs du service de l'Intendance, à Paris, Lille, Amiens, Rouen, le Mans, Orléans, Châlons-sur-Marne, Besançon, Bourges, Tours, Rennes, Nantes, Limoges, Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Alger, Oran, Constantine et Tunis.

MINISTÈRE DES FINANCES

Judi 27 janvier, 2 h. 1/2. — Fourniture de 1.250.000 kil. de tabacs en feuilles du Brésil, désignés sous le nom de San Félix, des récoltes de 1885 à 1886, conformes à trois types sur les marques BA, BB, BC, et divisés en 5 lots de 250.000 kil. chacun, à livrer dans les ports de Bordeaux, Marseille et Dieppe.

Les types en conformité desquels les livraisons devront être faites, déposée à la manufacture de Paris, quai d'Orsay, n. 63, où le commerce pourra les voir tous les jours ouvrables, de 1 h. à 4 h.

MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Samedi 11 décembre, 10 h. 1/2. — Fourniture des boîtes-étuis et du cuir pour corollettes et lanternes nécessaires au service de la télégraphie pneumatique en 1887, 1888 et 1889.

Renseignements rue de Grenelle, 103, direction du matériel et de la construction, 2^e bureau, de 11 h. à 4 h.

Samedi 11 décembre, 10 h. 1/2. — Fourniture de supports en fer forgé pour lignes pneumatiques; 2^e Fourniture de boîtes en fer pour lignes pneumatiques.

Renseignements rue de Grenelle, 103 (direction du matériel et de la construction, 2^e bureau), de 11 h. à 4 h., ainsi que dans les bureaux télégraphiques des chefs-lieux de département.

HOPITAUX CIVILS

Lyon. — *Lundi 6 décembre, 1 h.* — Administration des Hospices civils. Fournitures pour 1887. Approvisionnements.

Renseignements au secrétariat général, à l'Hôtel-Dieu.

Bessens (Savoie), 13 décembre, à l'Asile d'aliénés. — Fournitures diverses en 1887. Farine, vaches laitières, 5000 litres vin rouge de 1886, 70.000 litres vin rouge de 1886, épicerie, huiles, 200 m. calicot, 2000 m. toile coton, 500 m. toile pour matelas, 100 m. cotonnades pour tabliers, 150 m. coutil gris, 150 m. coutil rayé bleu, 50 m. flanelle, 50 m. mérinos noir, 300 m. doublures diverses, 600 m. drap gris militaire, 300 m. tiretaine, 1.000 kil. coton bleu à tisser n. 3, 25 kil. coton blanc mouliné pour bas, 25 kil. coton bleu mouliné pour bas, cuirs et peaux, casquettes et chapeaux 200 couvertures en laine, crin, laine pour matelas, paille d'avoine, blache, 16.000 kil. coke 12.000 kil. houille maigre (Chatille), 3.000 kil. charbon de forge, 1.200 kil. charbon de bois, 16.000 kil., agglomérées, 100.000 kil., anthracite de Maurienne, 50.000 kil., anthracite de Grenoble, avoine et son, 50.000 kil., bois vert en grume, essence, hêtre ou charmile, 50.000 kil., bois vert en fascine essence hêtre ou charmile, os, cornes, cuirs.

Cahier des charges et échantillons à l'Économat de l'Asile.

Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or), 7 décembre. — Fournitures en 1887. Pain, viande, vin, bois, épicerie, médicaments, environ 2.000 fr. toile.

Cahier des charges chez M. Goullier, receveur-économat de l'hospice, à partir du 25 novembre.

Montpellier (Hérault), 11 décembre. — Fournitures diverses en 1887.

Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), 12 décembre, à l'hôpital. — Fourniture à l'hôpital en 1887. Vin, riz, vermicelle, sucre, huile d'olives, huile épurée, savon, cristaux et charbon de terre.

Cahier des charges à l'économat.

Rodez (Aveyron), 12 décembre, à l'hospice. Fourniture à faire en 1887. Blé froment, viande, comestibles et épicerie, vin, étoffes et toiles.

Cahier des charges au bureau de l'hospice.

Roanne (Loire), 16 décembre, à l'hospice rue Fontenille. — Achat de gré à gré 120 hectol. de vin rouge de la récolte de 1886.

Saint-Etienne (Loire), 19 décembre, à l'hospice des vieillards. — Fournitures en 1887. Farine, 350 hect. vin rouge du Midi, toiles rouges, cotonnes, coutil et doublures, épicerie et comestibles.

Cahier des charges au secrétariat des hospices, rue Valbenoite, 40.

BUREAU DE BIENFAISANCE

Rodez (Aveyron), 19 décembre, au bureau, 7, rue des Pénitents-Blancs. Fournitures à faire en 1887. Farine, viande de boucherie, comestibles et épicerie, étoffes, castres, toiles et lard.

Cahier des charges au bureau de l'hospice Sainte-Marthe.

ÉCOLES NORMALES

Albertville (Savoie), 12 décembre, à l'Ecole normale. Pain et vin à l'Ecole normale en 1887.

Cahier des charges à l'économat.

Cluny (Saône-et-Loire), 22 décembre, à l'Ecole normale. — Fournitures en 1887. Farine, viande de boucherie, charcuterie, vin rouge, beurre et œufs, épicerie, houille et coke, huile épurée.

Cahier des charges, modèles de soumissions et renseignements à l'économat de l'Ecole.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Vendredi 17 décembre, 2 h. — 570.000 litres de vin rouge ordinaire pour le service des hospices de Bicêtre, de la Salpêtrière, des Incurables, des Ménages et Devillas, pendant 6 mois, à partir du 1^{er} janvier 1887.

Mardi 21 décembre, 2 h. — 11.500 quintaux de blé pour le service de la boulangerie centrale des hôpitaux et hospices civils de Paris (par lots de 50 quintaux).

Renseignements au secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, quai de Gesvres, 4, de 10 h. à 4 h.

Mardi 21 décembre, 2 h. — Fournitures nécessaires au service des hôpitaux et hospices civils de Paris pendant le premier trimestre de 1887. 54.000 kil. sucre raffiné à 90, 1.000 lit. eau-de-vie à 58, 6.000 lit. rhum à 51.

Renseignements au secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, quai de Gesvres, 4, de 10 h. à 4 h.

Isère. — *Judi 9 décembre, 1 h. 1/2.* — Asile et dépôt départemental du Perren, commune de Saint-Sauveur. Fournitures nécessaires en 1887.

Renseignements à la préfecture et à l'Asile (bureau de l'économat).

FAILLITES

Lyon. — 22 novembre. — F. Brun, entrepreneur de maçonnerie, cours Viltain-prolongé, 2. Syndic, M. Fournier.

RECUEIL D'ÉLÉMENTS DES PRIX DE CONSTRUCTION

PAR A. MÉGROT

Conducteur des Ponts et Chaussées

Membre associé de la Société Nationale des Architectes de France

Ouvrage entier comprenant : Les Chargements. — Transports. — Terrassements. — Les Maçonneries de toutes natures. — La Charpente en bois. — Les Couvertures. — Les Carrelages. — Les Pavages. — La Plomberie. Le Zingage, la Canalisation. — La Menuiserie, la Serrurerie et Charpente métallique. — La Plâtrerie. — La Vitrerie. — La Peinture. — La Tenture et la Dorure.

Prix : 7 fr. — Complément seul : 4 fr.

Se trouve aux bureaux de la « Construction Lyonnaise » et chez l'Auteur à Cosne (Nièvre)

Envoi franco contre mandat-poste dont les récépissés servent d'acquit.

Tous nos abonnés sont nos collaborateurs; les articles et renseignements qu'ils voudront bien nous envoyer seront publiés, à leur convenance, avec leur signature ou sous le couvert de l'anonymat, après avoir été soumis à l'approbation du comité de rédaction.

On demande à acheter un ATELIER DE MENUISERIE, de préférence quartier des Terreaux.

S'adresser chez M. Richard, 6, rue de Marseille, à Lyon.

PUBLICATIONS NOUVELLES

~ Série P. MARQUE. Prix de règlement applicables aux travaux de petite et de grosse menuiserie, de tôlerie, chaudronnerie faïencerie et ferronnerie (1886). Cette série contient 2.200 articles d'application, dont 900 complètement nouveaux; on y trouve également le poids des fers, des fontes et des tôles en feuilles et en tuyaux. 1 vol. format de poche, cartonné, 5 francs; par la poste, 5 fr. 25. — Librairie E. Bigot, 22, rue Latour-d'Auvergne, Paris.

~ Éléments constants des Prix des travaux ordinaires de construction, par A. MÉGROT, conducteur des ponts et chaussées, seconde édition. 1 brochure in-8°. Prix : 4 fr. Librairie A. DUCHER et C^{ie}, éditeurs, 51, rue des Écoles, Paris. Également chez l'auteur à Cosne (Nièvre).

~ Manuel des Entrepreneurs, 3^e volume, comprenant les arrêtés de la préfecture de la Seine, réunis et classés par Emile DESPLANQUES, entrepreneur de maçonnerie, ancien membre du Tribunal de Commerce de la Seine 1 fort vol. 24 fr. Librairie A. DUCHER et C^{ie}, éditeurs, 51, rue des Écoles, Paris

~ Petit guide dans les constructions rurales, suivi d'une série des prix à façon pour travaux de terrassement, maçonnerie, charpente et couverture, par E. VIDIERE, architecte. Un vol. in-16, 110 pages et 6 figures. Prix, 1 f. 50. — Librairie Bigot, 22, rue de Latour-d'Auvergne, Paris.

~ Le Décorateur. Marbres et Bois, par LÉFÈVRE, artiste peintre. L'ouvrage comprendra 40 planches in-4, Jésus en chromolithographie qui paraîtront en 4 livraisons de 10 planches de 3 en 3 mois. Les planches sont exécutées avec le plus grand soin, et cependant le prix est sans précédent. Prix de chaque livraison : 10 fr. — Librairie E. Bigot, 22, rue de la Tour-d'Auvergne, Paris.

~ Manuel des Lois du Bâtiment, élaboré par la Société centrale des Architectes. Deuxième édition, revue et considérablement augmentée. Deux forts volumes grand in-8 colombier sur beau papier. Prix broché : 40 fr. — Librairie DUCHER et C^{ie}, 51, rue des Écoles, Paris.

Les six premières années du journal : LA CONSTRUCTION LYONNAISE sont en vente, formant trois beaux volumes in-4^o raisin. — Prix franco : 72 fr.

L'Imprimeur-Gérant : PITRAT AINÉ

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, RUE GENTIL, 4.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

PRODUITS CÉRAMIQUES

PROST FRÈRES, fabricants à la Tour-de-Salvagny (Rhône). — Magasins et bureaux à Lyon, 16, quai de Bondy. — Spécialité de tuyaux en terre cuite pour Conduites d'eau et pour Bâtiments. Appareils pour Sièges inodores, Panneaux et Carreaux en faïence, etc., etc. Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

CIMENTS, CHAUX, PLÂTRE, BITUME & PAVÉS

PONCET, (C.) quai Pierre-Seize, 60, Lyon. Avenue Dufort-Rochereau, 10, Saint-Etienne. Entrepôt et du ciment de Vassy et de Grenoble. Chaux hydraulique Portland. Entreprise spéciale des travaux hydrauliques de revêtement et d'ornementation. Carrelages en tous genres. — Entrepôt de carreaux mosaïque de la Maison GISSIER et BERNIER de Marseille.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52. Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Tuiles en verre. Châssis en fonte vitrés. Carreaux de Verdun.

SERRA-REYMOND, marchand de Pavés épaves, établis et roulés à Champagne, par Saint-Denis-en-Mont-d'Or (Rhône).

JUTIE, GAY ET C^{ie}, 64, rue de Marseille, et 15, quai de la Charité. Seuls concessionnaires de la vente des ciments Vicat, pour Lyon et la banlieue. Portland de Pelloux du Valbonnais, de Virieu-le-Grand, et de Pochet de Saint-Rambert. Ciments de Grenoble, de Crest. Chaux lourdes et hydrauliques de Bourgoin, Trept, du Teil et autres provenances. Briques, tuiles et laties. Albâtres, plâtres de Paris, de Savoie et Bourgogne. — Expéditions France et Étranger.

TRAVAUX RUSTIQUES, TREILLAGES

VOLLAND FILS AINÉ, Grande-Rue, 21, à Oullins, près Lyon (Rhône). Grande fabrique de treillages perfectionnés. Spécialité de Claires. Travaux rustiques en tous genres, Kiosques, Chaumières, Cabanes aquatiques, etc.

CHAUFFAGE, VENTILATION & FORGES

FOURNEAU ET CALORIFÈRES. — **POUMEYROL**, constructeur, cours Lafayette, 29, Lyon.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES, DALLES, ARDOISES, GUICHARD Père et Fils, chemin de Serin, 3, Lyon. — Représentant de la commission des Ardoisières d'Angers.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. — Plâtres. — Chaux hydrauliques et Ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte vitrés. — Carreaux de Verdun.

MAZARD PIERRE, fabricant de tuiles mécaniques et creuses, à Tassin (Rhône) près Lyon. — On trouve les anciens modèles de la maison Humbert Fox, tuilier à la Demi-Lune.

GRANDE TUILERIE DU RHONE. — THOMÉ, ARMANET et C^{ie}, à Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône). Bureaux à Lyon, 8, rue Sala. Tuiles et produits céramiques de toute espèce. Tuiles de montagne, brevetées.

SONNERIES

SONNERIES ÉLECTRIQUES ET A MOUVEMENT. — Porte-Voix, Paratonnerres et vérification des Paratonnerres. — **BOGEX**, avenue de Soane, 116. — Boîte place des Terreaux, 8.

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52. — Lyon. — Fabrique de plâtre, entrepôt général des tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments. — Tuiles en verre. — Châssis en fonte, vitres, Carreaux de Verdun. — Bois de chauffage.

TERRASSEMENTS

CHAMPREMIER, entrepreneur de terrassements et puissances, 13, place du Pont, Lyon-Guillotière.

CARRIÈRES, MINES

AUGUSTE BELLON, à Valence, rue Gallet, 7. Décorations de Parcs et Jardins, Rocailles et Aquariums.

GAZ & ÉCLAIRAGE PUBLIC

PABLOU, 22, quai de Vaise, Lyon. — Entreprises de B. Fontainerie, Pompes. Installation des Eaux et du Gaz.

TAILLE DE PIERRES, SCULPTURE & DÉCORATION

J. PRAT, 28, avenue de Romans, à Valence. Taille de pierres et sculpture. Colonnades polies, etc. Exploitation des carrières de Chomérac et de Crussol. Monuments funéraires.

J. GUICHARD ET C^{ie}, maîtres carriers, tailleurs de pierres, à Trept (Isère).

PIERRE DE TOURNUS, blanche, demi-dure. **JEAUGEON FRÈRES**, entrepreneurs et M^{rs} de pierres, à TOURNUS (Saône-et-Loire). Exploitation de Carrières. — Fourniture spéciale de Pierres Taillées pour Bâtiments, Travaux d'art, etc., sur tous dessins et appareils. — Pierre Fine pour sculpture et marbrerie. — Approvisionnement permettant de livrer Brute ou Taillée en toutes saisons.

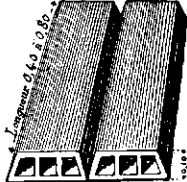
PIERRES DE TOURNUS. Pierres blanches mi-dures, des Carrières de Tournus. **PERRET**, marchand et entrepreneur à Tournus (Saône-et-Loire). Exécution sur tous les plans et appareils de pierres taillées pour bâtiments, travaux d'art, etc. Fourniture de pierres brutes. — Exploitation exclusive des Carrières de Lacrost, pierre très fine pour statues, sculptures et marbrerie. — Stock de pierres brutes ou taillées pouvant être livrées en toutes saisons.

PIERRE DE VILLEBOIS. — DÉFINI TOUTE CONCURRENCE. — Grande Société des tailleurs de pierres de Villebois (Ain). Fourniture de pierres de tailles en tous genres à des prix très réduits. Prompte livraison, taillage irréprochable et premier choix de pierres. Le directeur-gérant, LOUIS FROQUET

PIERRES DE TAILLE DE VILLEBOIS ET TREPT. — Pierres diverses pour travaux d'art. **DERRIAZ** jeune, 12, place des Cordeliers, Lyon. — Pierres de machines, Piliers pour barrières, Tombes, Plafond de caveaux, Facades, Balcons, Escaliers, Limons, etc., exécutés sur plans. — Chantier, bas port du Pont Lafayette.

MONUMENTS FUNÉRAIRES

ROYBIN. — Taille de pierres et Marbrerie, 3, rue de Marseille, 84.

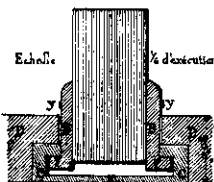


Hourdis Creux en Terre Cuite

A POSER ENTRE
SOLIVES EN BOIS ET FERS A I
SYSTÈME DINZ-DERAIN, BRÉVETÉS S. G. D. G.

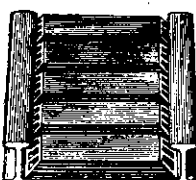
HOURLIS CREUX SYSTÈME PERRIÈRE AINÉ
Brevetés s. g. d. g. et médailles aux Expositions de Paris 1878, 1879, 1880 et 1881
Fabriqués par DERAÏN et DINZ

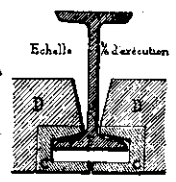
J. DULAC
SEUL CONCESSIONNAIRE POUR LES DÉPARTEMENTS DU RHONE ET DE LA LOIRE
Rue Constantine, 4, Lyon
ENTREPOT : RUE DES DOCKS, 25, LYON-VAISE



3 Médailles d'Or

1 Médaille d'Argent

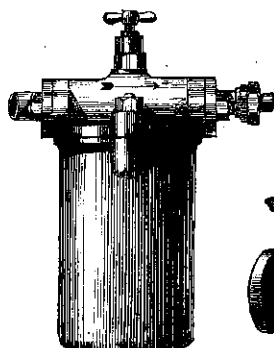




Elevé suivant une coupe verticale de la solive montrant la disposition des agrafes B, celle des plaques C et les extrémités enlaidées des briques D.

LA BOURSE LYONNAISE, Journal financier hebdomadaire — Bureaux : rue Centrale, 27, LYON

VIAILLY & C^{IE} B. S. G. D. G.
RUES CORNE-DE-CERF, 34, A LA VILLETTE. — LYON

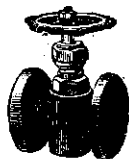


Purgeur type 2

Purgeur automatique, système pratique et durable extrayant les eaux qui se forment par la condensation dans les chauffages à la vapeur.
— Prix : 18, 26, 40, 55 francs.

Régulateur automatique réglant la pression de vapeur par conséquent la température dans les chauffages; on l'emploie également pour l'air comprimé.

Petit robinet diamant à l'usage de la vapeur; sa durée d'étanchéité parfaite est incomparable à tout autre genre de petits robinets, orifice depuis 12 m/m jusqu'à 20 m/m.



Robinet diamant

Robinet-Vanne à double fermeture à étanchéité durable et parfaite pour vapeur.

Robinet-Vanne à soupape, **Soupape** de retenue, etc.

NOTA. — La Maison **VIAILLY et C^{ie}** ne construit que des articles perfectionnés, qui ont fait leurs preuves à l'usage depuis de longues années; les articles de peu de durée ou peu pratiques ne rentrent pas dans sa spécialité.

TRAVAUX DE SERRURERIE POUR BATIMENTS

MARQUISES — TENTES-ABRI — VÉRANDAS
TRAVAUX D'ART POUR SERRES, JARDINS, PARCS

GABRIEL GENTON

Professeur de Forge à l'École Centrale Lyonnaise

AUTEUR DE LA MARQUISE DU MAGASIN GÉNÉRAL, PLACE DU PONT, 13, LYON-GUILLOTIÈRE
Rue Hippolyte-Flandrin, 13, LYON

Travaux en Asphalte & Parquets sur Bitume

L. ROUX & A. PAVY, entrepreneurs

LYON. — Quai de la Charité, 45. — LYON

MM. **ROUX** et **PAVY** ont importé à Lyon l'industrie nouvelle des **Parquets sur Bitume**. Ce genre de travail arrête complètement l'humidité et réunit toutes les conditions de solidité, de propreté, d'hygiène et d'économie.

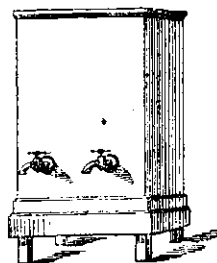
BERTHIER

5, rue de Jarente

PRÈS LA RUE VAUBECOUR

Fabrique de Fontaines à filtre en tous genres, pour clarifier et assainir les eaux.

Filtres pour voyage. Réservoirs en pierre sur mesure pour cafés, restaurants et brasseries, hôtels, communautés et toutes industries. Filtres de voyage. Cinq médailles aux expositions de Lyon. Marbrerie en tous genres. Lavabos et installation.



SERRURERIE ARTISTIQUE

ANCIENNE MAISON PINAY

RAOULX Frères & THERMOZ

BRÉVETÉS S. G. D. G. — 50 MÉDAILLES

Rue de Vendôme, 183, à LYON

Grillage en fer forgé, Balcons, Balustrades
Rampes, Claires-Voies, Croisées enter pour usines, Marquises
Ciel ouvert, Kiosques, Vérandas, Ponts, Serres
Jardins d'hiver, Clôtures légères pour Chasses, Jardins
et Prairies en Grillages ronces et Fils de fer
Meubles de Jardins en fer tordu sans rivures, Chaises
Fauteuils, Canapés droits et cintrés, etc.
Châssis de couchers. Bâches en fer. Entourages de Tombes
et de Bassins. Porte-Bouteilles. Égouttoirs. Bordures
Gazon. Volières, Faisanderies. Chenil. Poulailers. Lapinières
Parcs à Bestiaux et à Volailles. Spécialité de Clôtures
en fer à T pour Propriétés agricoles. Piquets pour Vignes
Tables ordinaires et perforées. Bancs droits
et américains. Bancs à tente mobile. Tables-parasols.

CIMENT POUR LA PIERRE

PAPIERS & TOILES À POLIR, VÉRÉS & ÉMERISÉS

TIXIER Rue Neuve-de-la-Villardière, 3-5, LYON
Maison fondée en 1871. Usine à vapeur